

Profil de la relève agricole au Québec 2004



Profil de la relève agricole au Québec

2004

Cette publication a été réalisée par la
Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information

Coordination et révision
Carmen Lajoie et Germain Tanguay

Réalisation
Jocelyne Lévesque

Soutien technique
Linda Boivin et Danielle Bourret

Conception graphique de la page couverture
Anne-Marie Ouellet

Révision linguistique
Sylvie Émond

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2007
ISBN 978-2-550-50381-1

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	IV
LISTE DES GRAPHIQUES	VI
PRÉAMBULE	1
PRÉSENTATION	1
OBJECTIFS	1
FICHE D'ENREGISTREMENT	1
DÉFINITIONS	2
CHANGEMENTS ET MISES EN GARDE.....	2
VERSION ÉLECTRONIQUE.....	3
 FAITS SAILLANTS	 6
PRÉVISIONS DE VENTE OU DE TRANSFERT	6
EXPLOITATIONS SANS RELÈVE DÉSIGNÉE	6
EXPLOITATIONS AYANT UNE RELÈVE DÉSIGNÉE	6
PROFIL DE LA RELÈVE.....	7
 SECTION 1 – PROFIL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DONT LA VENTE OU LE TRANSFERT EST PRÉVU	 10
1.1 PRÉVISIONS DES VENTES, DES TRANSFERTS ET DES BESOINS DE RELÈVE.....	11
1.2 PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DES EXPLOITATIONS DONT LA VENTE OU LE TRANSFERT EST PRÉVU	15
1.3 REVENUS AGRICOLES TOTAUX GÉNÉRÉS PAR LES EXPLOITATIONS DONT LA VENTE OU LE TRANSFERT EST PRÉVU	17
1.4 STATUT JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS DONT LA VENTE OU LE TRANSFERT EST PRÉVU	20
1.5 ÂGE ET SEXE DU PRINCIPAL EXPLOITANT PRÉVOYANT UNE VENTE OU UN TRANSFERT	22

SECTION 2 – PROFIL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES N'AYANT PAS DE RELÈVE DÉSIGNÉE.....	26
2.1 RÉPARTITION RÉGIONALE DES EXPLOITATIONS N'AYANT PAS DE RELÈVE DÉSIGNÉE	27
2.2 PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DES EXPLOITATIONS N'AYANT PAS DE RELÈVE DÉSIGNÉE	28
2.3 REVENUS AGRICOLES TOTAUX DES EXPLOITATIONS N'AYANT PAS DE RELÈVE DÉSIGNÉE.....	30
2.4 STATUT JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS N'AYANT PAS DE RELÈVE DÉSIGNÉE	34
2.5 ÂGE ET SEXE DU PRINCIPAL EXPLOITANT N'AYANT PAS DÉSIGNÉ DE RELÈVE	35
 SECTION 3 – PROFIL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES AYANT UNE RELÈVE DÉSIGNÉE	 40
3.1 RÉPARTITION RÉGIONALE DES EXPLOITATIONS AYANT UNE RELÈVE DÉSIGNÉE	41
3.2 PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DES EXPLOITATIONS AYANT UNE RELÈVE DÉSIGNÉE	43
3.3 REVENUS AGRICOLES TOTAUX GÉNÉRÉS PAR LES EXPLOITATIONS AYANT UNE RELÈVE DÉSIGNÉE	45
3.4 STATUT JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS AYANT UNE RELÈVE DÉSIGNÉE	49
3.5 ÂGE ET SEXE DU PRINCIPAL EXPLOITANT AYANT DÉSIGNÉ UNE RELÈVE.....	51
 SECTION 4 – PROFIL DE LA RELÈVE AGRICOLE.....	 56
4.1 RELÈVE DÉSIGNÉE SELON LE SEXE ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE	57
4.2 RELÈVE DÉSIGNÉE SELON L'ÂGE	58
4.3 FORMATION DE LA RELÈVE.....	59
4.3.1 Formation obtenue	59
4.3.2 Formation en cours	64
4.3.3 Évolution de la situation concernant la formation de la relève.....	67
4.4 RELÈVE AGRICOLE SELON LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	68
4.5 RELÈVE AGRICOLE SELON LES REVENUS AGRICOLES TOTAUX	70
4.6 RELÈVE SELON LE STATUT JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS.....	73

ANNEXES	75
ANNEXE 1 – FICHE D'ENREGISTREMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	76
ANNEXE 2 – PRODUCTIONS CONSTITUANT LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	103
ANNEXE 3 – DONNÉES GLOBALES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES QUÉBÉCOISES	105
Annexe 3.1 - Principale source de revenu des exploitations agricoles québécoises par région administrative, 2004.....	105
Annexe 3.2 - Revenus agricoles totaux des exploitations agricoles québécoises, 2004.....	106
Annexe 3.3 - Répartition de la principale source de revenu des exploitations agricoles québécoises selon les revenus agricoles totaux, 2004	107
Annexe 3.4 - Statut juridique des exploitations agricoles québécoises, 2004	108
Annexe 3.5 - Âge du principal exploitant des exploitations agricoles québécoises par région administrative, 2004	109
ANNEXE 4 – CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.....	111

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	-	Exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu et leurs besoins de relève, par région administrative, 2004.....	11
Tableau 1.2	-	Évolution du nombre et de la proportion des exploitations agricoles du Québec dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans, pour les années 1995, 1997, 2000 et 2004.....	13
Tableau 1.3	-	Principale source de revenu des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, par région administrative, 2004.....	15
Tableau 1.4	-	Revenus agricoles totaux générés par les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, par région administrative, 2003.....	17
Tableau 1.5	-	Revenus agricoles totaux selon la principale source de revenu des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, 2003.....	19
Tableau 1.6	-	Statut juridique des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu, par région administrative, 2004.....	20
Tableau 1.7	-	Âge et sexe du principal exploitant prévoyant une vente ou un transfert, par région administrative, 2004.....	22
Tableau 1.8	-	Âge du principal exploitant prévoyant une vente ou un transfert, avec ou sans relève désignée, 2004.....	23
Tableau 1.9	-	Délai avant la vente ou le transfert en fonction du sexe et de l'âge du principal exploitant, 2004.....	24
Tableau 1.10	-	Répartition, selon le sexe, des exploitants de 55 ans et plus prévoyant une vente ou un transfert, pour les années 1995, 1997, 2000 et 2004.....	24
Tableau 2.1	-	Répartition régionale des exploitations agricoles n'ayant pas de relève désignée, 2004.....	27
Tableau 2.2	-	Principale source de revenu des exploitations n'ayant pas de relève désignée, par région administrative, 2004.....	28
Tableau 2.3	-	Proportion des exploitations n'ayant pas de relève désignée selon leur principale source de revenu, pour les années 2000 et 2004.....	29
Tableau 2.4	-	Revenus agricoles totaux générés par les exploitations n'ayant pas de relève désignée, par région administrative, 2003.....	30
Tableau 2.5	-	Revenus agricoles totaux générés par les exploitations sans relève désignée selon leur principale source de revenu, 2003.....	32
Tableau 2.6	-	Nombre et proportion des exploitations sans relève désignée selon les revenus agricoles totaux, pour les années 2000 et 2004.....	33
Tableau 2.7	-	Statut juridique des exploitations agricoles n'ayant pas de relève désignée, par région administrative, 2004.....	34
Tableau 2.8	-	Âge et sexe du principal exploitant n'ayant pas désigné de relève, par région administrative, 2004.....	35
Tableau 2.9	-	Âge et sexe du principal exploitant n'ayant pas désigné de relève, pour l'ensemble du Québec, 2004.....	36
Tableau 2.10	-	Âge et sexe des exploitants n'ayant pas désigné de relève, pour les années 1995, 1997, 2000 et 2004.....	37
Tableau 3.1	-	Répartition régionale des exploitations ayant une relève désignée, 2004.....	41
Tableau 3.2	-	Principale source de revenu des exploitations ayant une relève désignée, par région administrative, 2004.....	43
Tableau 3.3	-	Proportion des exploitations ayant une relève désignée selon leur principale source de revenu, pour les années 2000 et 2004.....	44
Tableau 3.4	-	Revenus agricoles totaux générés par les exploitations ayant une relève désignée, par région administrative, 2003.....	45
Tableau 3.5	-	Revenus agricoles totaux générés par les exploitations ayant une relève désignée selon leur principale source de revenu, 2003.....	47
Tableau 3.6	-	Nombre et proportion des exploitations ayant une relève désignée selon les revenus agricoles totaux, pour les années 1999 et 2003.....	48

Tableau 3.7	- Statut juridique des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu et qui ont une relève désignée, 2004.....	49
Tableau 3.8	- Âge et sexe du principal exploitant ayant désigné une relève, par région administrative, 2004.....	51
Tableau 3.9	- Âge et sexe du principal exploitant ayant désigné une relève, pour l'ensemble du Québec, 2004.....	52
Tableau 3.10	- Âge et sexe des exploitants ayant désigné leur relève, pour les années 2000 et 2004.....	53
Tableau 4.1	- Répartition de la relève désignée selon le sexe et par région administrative, 2004.....	57
Tableau 4.2	- Répartition de la relève désignée selon l'âge et le sexe, 2004.....	58
Tableau 4.3	- Répartition de la relève selon la formation obtenue, le sexe et par région administrative, 2004.....	60
Tableau 4.4	- Diplôme obtenu par la relève désignée selon l'âge et le sexe, 2004.....	62
Tableau 4.5	- Diplôme obtenu par la relève désignée, pour les années 1993, 1995, 1997, 2000 et 2004.....	63
Tableau 4.6	- Répartition de la relève selon la formation en cours, le sexe et par région administrative, 2004.....	64
Tableau 4.7	- Formation en cours pour la relève désignée selon l'âge et le sexe, 2004.....	66
Tableau 4.8	- Évolution de la situation concernant la formation de la relève, formation terminée et en cours (en agriculture ou non), pour les années 1993, 1995, 1997, 2000 et 2004.....	67
Tableau 4.9	- Répartition des personnes désignées pour prendre la relève selon la principale source de revenu des exploitations et par région administrative, 2004 ...	68
Tableau 4.10	- Répartition de la relève désignée selon la principale source de revenu des exploitations, pour les années 2000 et 2004.....	69
Tableau 4.11	- Répartition de la relève désignée selon le sexe et les revenus agricoles totaux, 2003.....	70
Tableau 4.12	- Répartition de la relève désignée selon les revenus agricoles totaux et la principale source de revenu des exploitations, 2003.....	71
Tableau 4.13	- Statut juridique des exploitations selon l'âge de la relève désignée, 2004.....	73

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 -	Proportion des exploitations ayant besoin de relève, par région administrative, 2004	12
Graphique 1.2 -	Répartition de la relève désignée et non désignée par rapport aux besoins, pour les années 1995, 1997, 2000 et 2004.....	14
Graphique 1.3 -	Principale source de revenu des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, pour les années 2000 et 2004.....	16
Graphique 1.4 -	Revenus agricoles générés par les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, pour les années 1996, 1999 et 2003	18
Graphique 1.5 -	Répartition des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu selon leur statut juridique, 2004	21
Graphique 1.6 -	Âge et sexe du principal exploitant prévoyant une vente ou un transfert, 2004	23
Graphique 2.1 -	Répartition régionale des exploitations n'ayant pas de relève désignée par rapport aux besoins, 2004.....	27
Graphique 2.2 -	Principale source de revenu des exploitations n'ayant pas de relève désignée, 2004.....	29
Graphique 2.3 -	Revenus agricoles totaux générés par les exploitations sans relève désignée, 2003.....	31
Graphique 2.4 -	Âge du principal exploitant n'ayant pas désigné de relève, 2004.....	36
Graphique 3.1 -	Répartition régionale des exploitations prévoyant une vente ou un transfert et la relève désignée, 2004	42
Graphique 3.2 -	Principale source de revenu des exploitations ayant une relève désignée, 2004	44
Graphique 3.3 -	Revenus agricoles totaux générés par les exploitations ayant une relève désignée, 2003.....	46
Graphique 3.4 -	Statut juridique des exploitations ayant une relève désignée, 2004.....	50
Graphique 3.5 -	Âge du principal exploitant ayant désigné une relève, 2004	52
Graphique 4.1 -	Âge des personnes désignées pour prendre la relève, 2004	58
Graphique 4.2 -	Répartition de la relève désignée selon l'âge, pour les années 2000 et 2004	58
Graphique 4.3 -	Diplôme obtenu par la relève masculine, 2004	61
Graphique 4.4 -	Diplôme obtenu par la relève féminine, 2004.....	61
Graphique 4.5 -	Formation en cours pour la relève masculine selon le type de formation, 2004.....	65
Graphique 4.6 -	Formation en cours pour la relève féminine selon le type de formation, 2004	65
Graphique 4.7 -	Répartition de la relève désignée selon la principale source de revenu, 2004.....	69
Graphique 4.8 -	Répartition de la relève désignée selon les revenus agricoles totaux, 2003.....	70
Graphique 4.9 -	Répartition de la relève désignée selon les revenus agricoles générés par les exploitations, pour les années 1999 et 2000	72
Graphique 4.10 -	Répartition de la relève désignée selon le statut juridique des exploitations, 2004.....	73

PRÉAMBULE

Présentation

Le *Profil de la relève agricole au Québec 2004* fait suite aux documents publiés sous le même titre par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et qui portaient sur la situation des années 1993, 1995, 1997 et 2000.

Le *Profil* établit d'abord les principales caractéristiques des exploitations agricoles du Québec dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans. Ces caractéristiques sont présentées sous différents aspects : la répartition régionale des exploitations agricoles, leur principale source de revenu, leurs revenus agricoles totaux, leur statut juridique ainsi que l'âge et le sexe de leur principal exploitant.

- La première section présente le profil des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu ainsi que leurs besoins de relève.
- La deuxième section trace le portrait des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, mais qui n'ont pas de relève désignée.
- La troisième section brosse un tableau des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu et qui ont une relève désignée.

Le *Profil* présente ensuite, à la section 4, les caractéristiques des personnes qui prendront la relève en fonction de :

- leur répartition régionale;
- leur sexe;
- leur âge;
- leur formation.

Objectifs

Ce document est préparé dans le but de fournir aux personnes et aux organismes intéressés des données et de l'information contribuant à :

- favoriser un meilleur arrimage entre les besoins de formation de la relève et les offres des établissements d'enseignement;
- soutenir les efforts en matière de promotion de la formation agricole et appuyer l'établissement en agriculture.

Puisqu'il s'inscrit dans une suite de publications périodiques, le *Profil* permet d'établir des comparaisons avec les données antérieures.

Fiche d'enregistrement

L'information utilisée pour la présente publication provient de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 2004* du MAPAQ. Toutes les exploitations agricoles générant un revenu d'exploitation brut annuel égal ou supérieur à 5 000 \$ peuvent faire une demande d'enregistrement auprès du MAPAQ en vertu du *Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le remboursement des taxes foncières et des compensations*. Cet enregistrement s'effectue sur une base volontaire, mais demeure la première condition pour obtenir toute aide technique et financière de la part du MAPAQ. L'annexe 1 reproduit la fiche d'enregistrement utilisée en 2004.

Également, certaines données servant à établir des comparaisons avec les années précédentes ont été extraites du *Profil de la relève agricole au Québec 2000*.

Définitions

Les définitions des termes suivants s'avèrent nécessaires pour interpréter les données contenues dans le présent document.

Exploitation ayant une relève désignée

On nomme « exploitation ayant une relève désignée » une exploitation agricole dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans et dont le principal exploitant a désigné au moins une personne pour prendre la relève.

Les exploitations dont la relève est connue, mais qui ne seront pas vendues ou transférées dans un délai de cinq ans, n'ont pas été retenues dans la présentation des données de ce rapport.

Exploitation n'ayant pas de relève désignée

L'exploitation n'ayant pas de relève désignée est une exploitation dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans, mais pour laquelle aucune relève n'a encore été déterminée. Ces exploitations sont désignées comme ayant « besoin de relève ».

Formation de la relève

La formation de la relève comporte deux volets :

- Formation obtenue : le diplôme de niveau secondaire, collégial ou universitaire obtenu par les personnes désignées pour prendre la relève, dans un programme de formation générale ou spécialisée en agriculture;
- Formation en cours : le diplôme visé par les personnes désignées pour prendre la relève qui poursuivaient des études au moment de la collecte d'information, selon les mêmes catégories.

Relève désignée

La relève désignée est composée des personnes de 14 ans et plus nommées sur la fiche d'enregistrement des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu. Ainsi, les personnes désignées pour prendre la relève d'exploitations dont la vente ou le transfert n'est pas prévu dans un délai de cinq ans ont été exclues de l'analyse.

Région administrative

Les régions administratives déterminées par le gouvernement du Québec sont reprises pour présenter les données régionales. Une carte et la liste des régions administratives figurent à l'annexe 4.

Revenus agricoles totaux et principale source de revenu

Les revenus agricoles totaux comprennent les recettes agricoles ainsi que les indemnités d'assurances récolte et de stabilisation. Les revenus agricoles sont ceux de l'année civile antérieure, en l'occurrence, ceux de l'année 2003.

La principale source de revenu est déterminée par la source la plus importante parmi celles qui ont été déclarées dans la fiche d'enregistrement. Il s'agit du principal secteur d'activité d'une exploitation. L'annexe 2 énumère la liste des productions constituant la principale source de revenu des exploitations agricoles. Notons que l'expression « Sources multiples » regroupe les exploitations qui ont plusieurs sources de revenu et celles pour lesquelles les données sont manquantes.

Statut juridique

Le statut juridique réfère à l'acte constitutif qui établit juridiquement le mode d'organisation d'une exploitation agricole.

Changements et mises en garde

Certains changements apportés à la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 2004* et à la présentation des données qu'elle contient amènent des modifications significatives par rapport aux publications antérieures. **C'est pourquoi certaines données et comparaisons doivent être interprétées avec prudence.**

Années d'inscription

La fiche d'enregistrement utilisée pour le présent *Profil* a été exceptionnellement complétée sur deux années, soit en 2003 et en 2004, quoique la très grande majorité des fiches ait été remplie en 2004.

Contenu de la fiche d'enregistrement

Voici les principales modifications apportées à la fiche d'enregistrement par rapport à celle de 2000 :

- L'ordre des questions de la section portant sur la relève agricole a été modifié. Dans la version 2004, la première question porte sur la désignation d'une relève alors que, pour les fiches précédentes, elle concernait la prévision de vente ou de transfert total ou partiel de l'exploitation dans un délai de cinq ans. Ce changement fait en sorte que certains exploitants ont désigné une relève sans pour autant prévoir une vente ou un transfert d'ici cinq ans. Comme il a été mentionné dans les définitions, seuls les exploitants ayant manifesté leur intention de vendre ou de transférer leur établissement ont été retenus dans l'analyse.
- Le choix de réponse « Ne sais pas » a été éliminé dans la question portant sur la prévision de vente ou de transfert ainsi que dans celle concernant la désignation d'une relève. Par conséquent, la section qui traitait des exploitants qui ignorent s'ils auront une relève (section 4) de l'édition 2000 du *Profil* a disparu.
- Les exploitants ont pu nommer jusqu'à six personnes pour prendre la relève, alors que ce nombre était limité à deux dans la fiche d'enregistrement 2000.
- Auparavant, la déclaration était limitée à trois sources de revenu totalisant obligatoirement 100 %, alors que pour la fiche 2004, les sources de revenu étaient illimitées et ne devaient pas nécessairement atteindre 100 %.

Présentation des données

Pour tenir compte des modifications apportées à la fiche d'enregistrement, la façon de présenter les données diffère, dans certains cas, par rapport au *Profil* 2000 :

- Une nouvelle catégorie est apparue comme principale source de revenu, soit la catégorie « Sources multiples ». Elle est utilisée lorsque la principale source de revenu ne peut être déterminée ou lorsque les données sont manquantes.
- L'appellation des secteurs d'activité a été modifiée afin d'assurer une certaine uniformité avec le vocabulaire utilisé dans le *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec 2003*¹.
- Les catégories présentant le statut juridique des exploitations ont été modifiées et sont plus détaillées.
- En ce qui concerne la relève désignée, la tranche d'âge « Moins de 20 ans » a été scindée en deux, soit celle des 14 et 15 ans et celle des 16 à 19 ans.
- Pour ce qui est du principal exploitant, les tranches d'âge de 45 à 49 ans et de 50 à 54 ans ont été regroupées.
- La notion de « Scolarité potentielle » relative à la relève désignée n'a pas été reprise dans l'analyse des données.
- La notion de « Première relève » n'apparaît plus dans les données.

Version électronique

Une version électronique de cette publication se trouve sur le site du MAPAQ à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca.

¹ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec 2003*, avril 2007.

FAITS SAILLANTS

FAITS SAILLANTS

Prévisions de vente ou de transfert

En 2004, la vente ou le transfert de 3 536 exploitations agricoles est prévu dans un délai de cinq ans, ce qui représente 12 % des exploitations agricoles du Québec. Comparativement à 2000, la prévision de vente ou de transfert a légèrement augmenté (+ 0,4 %). La relève n'a pas été désignée pour 1 212 de ces exploitations (34 %), alors qu'elle est connue pour 2 324 d'entre elles.

Parmi les exploitations dont on prévoit la vente ou le transfert, 36 % font partie du secteur des bovins laitiers. Suivent le secteur des bovins de boucherie (15 %), des céréales et fourrages (13 %), des porcs (8 %), des fruits et légumes (8 %), de l'acériculture (7 %), des autres productions animales et végétales (6 %), des pépinières et cultures abritées (3 %), des volailles (3 %) et enfin, celui des sources multiples (1 %).

Les exploitations qui génèrent des revenus agricoles totaux de 49 999 \$ et moins sont les plus nombreuses (27 %) parmi celles pour lesquelles un changement de propriété est envisagé, suivies de près par celles dont les revenus produits vont de 100 000 \$ à 249 999 \$ (27 %). Celles dont les revenus sont de 500 000 \$ et plus représentent la proportion la moins élevée (12 %).

Exploitations sans relève désignée

Parmi les 3 536 exploitations dont la vente ou le transfert dans un délai de cinq ans est prévu en 2004, 1 212 n'ont pas de relève désignée (34 %).

Le secteur des bovins laitiers est celui où l'on trouve les plus grands besoins, puisque 26 % des exploitations de ce secteur n'ont pas de relève. Suivent les secteurs des bovins de boucherie (18 %) et des céréales et fourrages (18 %).

C'est parmi les exploitations produisant des revenus de moins de 50 000 \$ que l'on observe la plus forte proportion d'entreprises n'ayant pas de relève, soit 36 %. À l'opposé, cette proportion est de 9 % seulement pour celles qui rapportent les revenus les plus élevés (500 000 \$ et plus).

La moitié des exploitants agricoles qui envisagent une vente ou un transfert et qui n'ont pas désigné de relève sont des personnes physiques exploitant une entreprise individuelle. Suivent les sociétés et les compagnies avec 25 % chacune.

La plus forte proportion des principaux exploitants qui n'ont pas désigné de relève ont 60 ans et plus (48 %), suivis de ceux qui ont de 45 à 54 ans (23%). Presque la totalité des exploitants sans relève sont des hommes (92 %).

Exploitations ayant une relève désignée

Parmi les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu en 2004, 2 324 ont une relève désignée, soit les deux tiers.

Le secteur des bovins laitiers regroupe 41 % des exploitations ayant une relève désignée, suivi par celui des bovins de boucherie (13 %) et des céréales et fourrages (11 %).

C'est parmi les exploitations qui produisent des revenus de 100 000 \$ à 249 999 \$ que se trouve la plus forte proportion de celles qui ont une relève désignée (29 %). Quant aux exploitations générant des revenus de 50 000 \$ à 99 999 \$, elles représentent seulement 12 % de celles qui ont une relève.

En ce qui a trait aux exploitations dirigées par des personnes physiques exploitant une entreprise individuelle, 41 % ont une relève désignée. Viennent par la suite celles qui sont constituées en compagnie (31 %) et en société (28 %).

Les hommes forment 91 % des principaux exploitants ayant désigné une relève. La plus forte proportion des exploitants hommes et femmes avec une relève ont de 45 à 54 ans (39 %), suivis des 60 ans et plus (33%).

Profil de la relève

La relève désignée pour les exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans est composée de 2 964 personnes, soit 2 455 hommes (83 %) et 509 femmes (17 %). Le groupe d'âge des 20 à 24 ans représente 32 % de ces personnes, et celui des 25 à 29 ans correspond à 21 %.

Les personnes désignées pour prendre la relève détiennent un diplôme d'études reconnu dans une proportion de 84 %. Cette formation est spécialisée en agriculture dans 46 % des cas. Parmi les 968 personnes possédant une formation en agriculture, 50 % ont un diplôme d'études collégiales (DEC), 37 %, un diplôme d'études professionnelles (DEP), 7 %, un baccalauréat (BAC) et 7 %, une attestation d'études collégiales (AEC).

Parmi les hommes de la relève formés en agriculture, 53 % ont une formation collégiale (DEC et AEC), 41 % un DEP et 6 % un BAC. Dans 18 % des cas, les hommes de la relève ne possèdent aucun diplôme.

Du côté des femmes, les diplômées en agriculture se répartissent ainsi : 70 % ont une formation collégiale, 19 % possèdent un DEP et 11 % ont obtenu un BAC. Enfin, 8 % de la relève féminine ne détient aucun diplôme.

En 2004, 671 personnes désignées pour prendre la relève étaient en formation, soit 23 %. De ce nombre, 399, soit 60 %, étaient inscrites à un programme d'études spécialisé en agriculture. Chez les 272 personnes recevant une autre formation, 63 % étudiaient pour obtenir un DES.

SECTION 1

**Profil des exploitations agricoles
dont la vente ou le transfert est prévu**

SECTION 1 - Profil des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu

En 2004, on compte 3 536 exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans, ce qui représente un peu moins de 12 % des exploitations agricoles du Québec. Comparativement à 2000, la prévision de ventes ou de transferts d'exploitations a légèrement augmenté (0,4 %).

Parmi les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, 36 % appartiennent au secteur des bovins laitiers. Suivent le secteur des bovins de boucherie (15 %), des céréales et fourrages (13 %), des porcs (8 %), des fruits et légumes (8 %), de l'acériculture (7 %), des autres productions animales et végétales (6 %), des pépinières et cultures abritées (3 %), des volailles (3 %) et enfin, celui des sources multiples de revenu (1 %).

Les exploitations qui génèrent des revenus agricoles totaux de 49 999 \$ et moins sont les plus nombreuses (27 %) parmi celles pour lesquelles un changement de propriété est envisagé, suivies de près par celles qui produisent des revenus de 100 000 \$ à 249 999 \$ (27 %). Les exploitations rapportant des revenus de 500 000 \$ et plus représentent la proportion la moins élevée (12 %).

Les exploitations dirigées par des personnes physiques exploitant une entreprise individuelle constituent 44 % des prévisions de ventes ou de transferts. Elles sont suivies par celles constituées en compagnie (29 %), en société (27 %) puis, loin derrière, par les associations (0,1 %) et les coopératives (0 %).

Quant à l'âge et au sexe du principal exploitant, les hommes et les femmes de 60 ans et plus représentent 38 % des personnes prévoyant se départir de leur exploitation. Ils sont suivis par les personnes âgées de 45 à 54 ans (33 %).

1.1 Prévisions des ventes, des transferts et des besoins de relève

En 2004, 29 825 exploitations agricoles ont été recensées au Québec, et pour 3 536 d'entre elles, les propriétaires prévoyaient une vente ou un transfert (total ou partiel) dans un délai de cinq ans, ce qui représente 11,9 % de l'ensemble des exploitations.

Le tableau 1.1 présente, par région administrative, le nombre total d'exploitations agricoles, celles qui ont besoin de relève parce qu'une vente ou un transfert est prévu, celles pour lesquelles une relève a été désignée et celles qui n'ont pas de relève.

Des 3 536 exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu, 2 324 ont une relève désignée, soit 65,7 %, alors que 34,3 % n'en ont pas.

Pour la plupart des régions, la proportion d'exploitations ayant besoin de relève varie de 10 % à 16 %. Deux régions font exception : Montréal (06), où la proportion est de 33 % et le Nord-du-Québec (10), où elle est de 25 %. Ces deux régions ont un point en commun : elles comptent toutes les deux un très petit nombre d'exploitations agricoles.

Tableau 1.1
Exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu et leurs besoins de relève, par région administrative¹, 2004

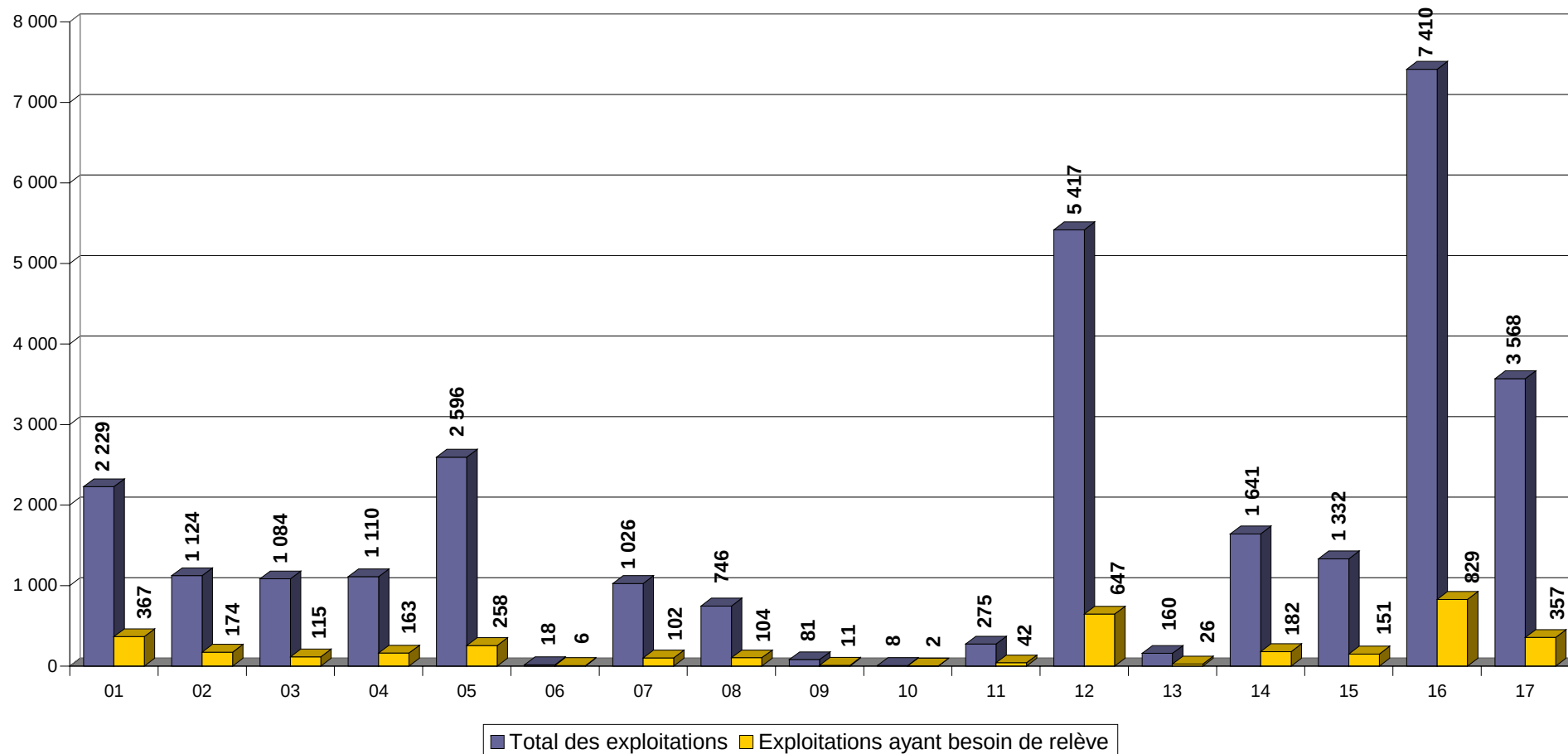
	Régions administratives																	Ensemble du Québec
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	
Nombre total d'exploitations agricoles	2 229	1 124	1 084	1 110	2 596	18	1 026	746	81	8	275	5 417	160	1 641	1 332	7 410	3 568	29 825
Exploitations dont la vente ou le transfert est prévu	367	174	115	163	258	6	102	104	11	2	42	647	26	182	151	829	357	3 536
Exploitations agricoles ayant besoin de relève ²	16 %	15 %	11 %	15 %	10 %	33 %	10 %	14 %	14 %	25 %	15 %	12 %	16 %	11 %	11 %	11 %	10 %	12 %
Exploitations ayant une relève désignée	264	116	66	108	207	2	64	59	7	2	21	438	13	125	118	464	250	2 324
Exploitations n'ayant pas de relève désignée	103	58	49	55	51	4	38	45	4	0	21	209	13	57	33	365	107	1 212

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Voir annexe 4 - Carte des régions administratives du Québec.

² Proportion des exploitations prévoyant une vente ou un transfert sur le total des exploitations agricoles de la région.

Graphique 1.1
Proportion des exploitations ayant besoin de relève, par région administrative, 2004



Le tableau 1.2 et le graphique 1.2 permettent de constater l'évolution de la situation concernant les prévisions de ventes ou de transferts ainsi que la proportion des exploitations pour lesquelles une relève a été désignée ou non, depuis 1995.

Comparativement à 2000, la proportion d'exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, par rapport au total des exploitations agricoles québécoises, a légèrement augmenté, passant de 11,5 % à 11,9 % en 2004. En 2000, 64,8 % de ces exploitations avaient une relève désignée; cette proportion est de 65,7 % en 2004.

Tableau 1.2

Évolution du nombre et de la proportion des exploitations agricoles du Québec dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans, pour les années 1995, 1997, 2000 et 2004

	1995		1997		2000		2004	
Exploitations dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans	1 943		4 272		3 438		3 536	
Exploitations avec relève	1 398	72 %	3 010	70 %	2 231	65 %	2 324	66 %
Âge de la relève désignée :								
• 39 ans et moins	1 317	94 %	2 827	94 %	2 089	94 %	2 670 ¹	90 %
• 40 ans et plus	81	6 %	183	6 %	142	6 %	294	10 %
Total	1 398		3 010		2 231		2 964	
Sexe des personnes désignées pour prendre la relève :								
• Hommes	1 594	91 %	3 228	88 %	2 430	87 %	2 455	83 %
• Femmes	153	9 %	445	12 %	350	13 %	509	17 %
Exploitations sans relève désignée	545	28 %	1 262	30 %	1 207 ²	35 %	1 212	34 %

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

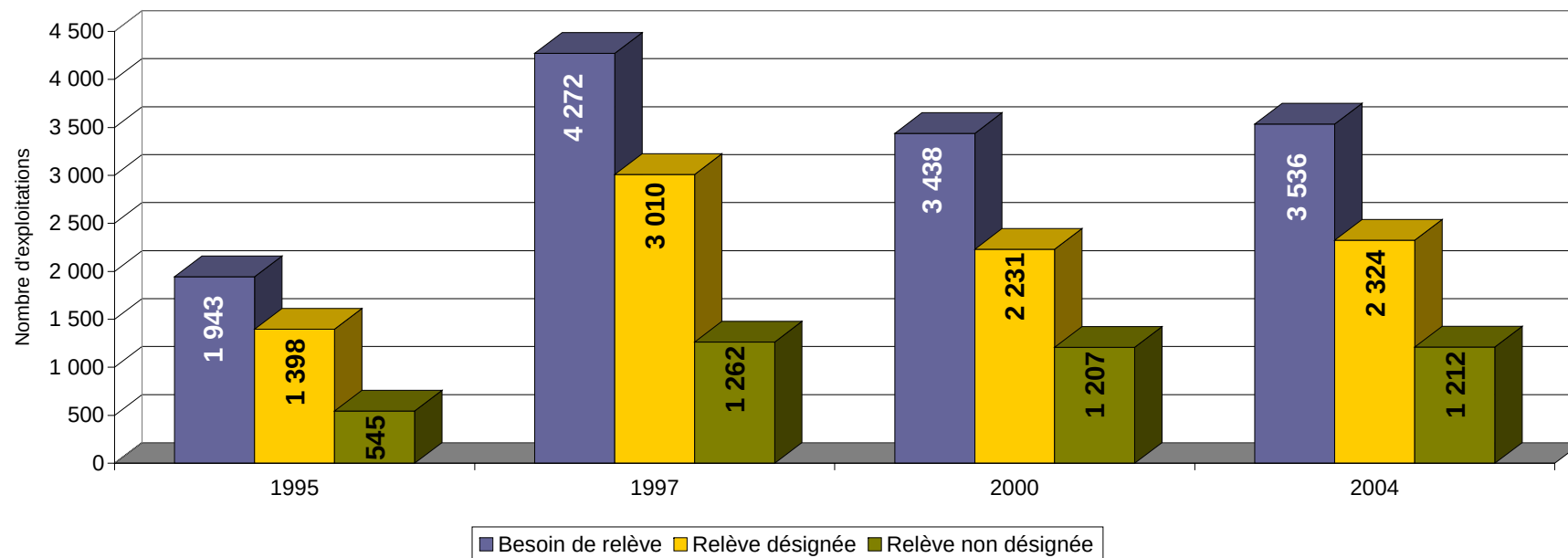
MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec 2000*.

¹ Ce nombre inclut 49 personnes de 14 et 15 ans.

² Ce nombre inclut 323 exploitations dont les propriétaires sont incertains d'avoir une relève.

Graphique 1.2

Répartition de la relève désignée et non désignée par rapport aux besoins, pour les années 1995, 1997, 2000 et 2004



1.2 Principale source de revenu des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu

Trente-six pourcent des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans se trouvent dans le secteur des bovins laitiers.

Bien qu'elles soient moins élevées pour les autres secteurs, les prévisions de ventes ou de transferts sont significatives : bovins de boucherie (14,9 %), céréales et fourrages (13,4 %), porcs (8,3 %), fruits et légumes (7,5 %), acériculture (7 %) et les autres productions animales et végétales (5,7 %). Enfin, quelques secteurs laissent prévoir peu de changements quant à la propriété des exploitations : 3 % pour les pépinières et les cultures abritées, 2,7 % pour les volailles et 1,1 % pour les sources multiples.

Tableau 1.3
Principale source de revenu des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, par région administrative, 2004

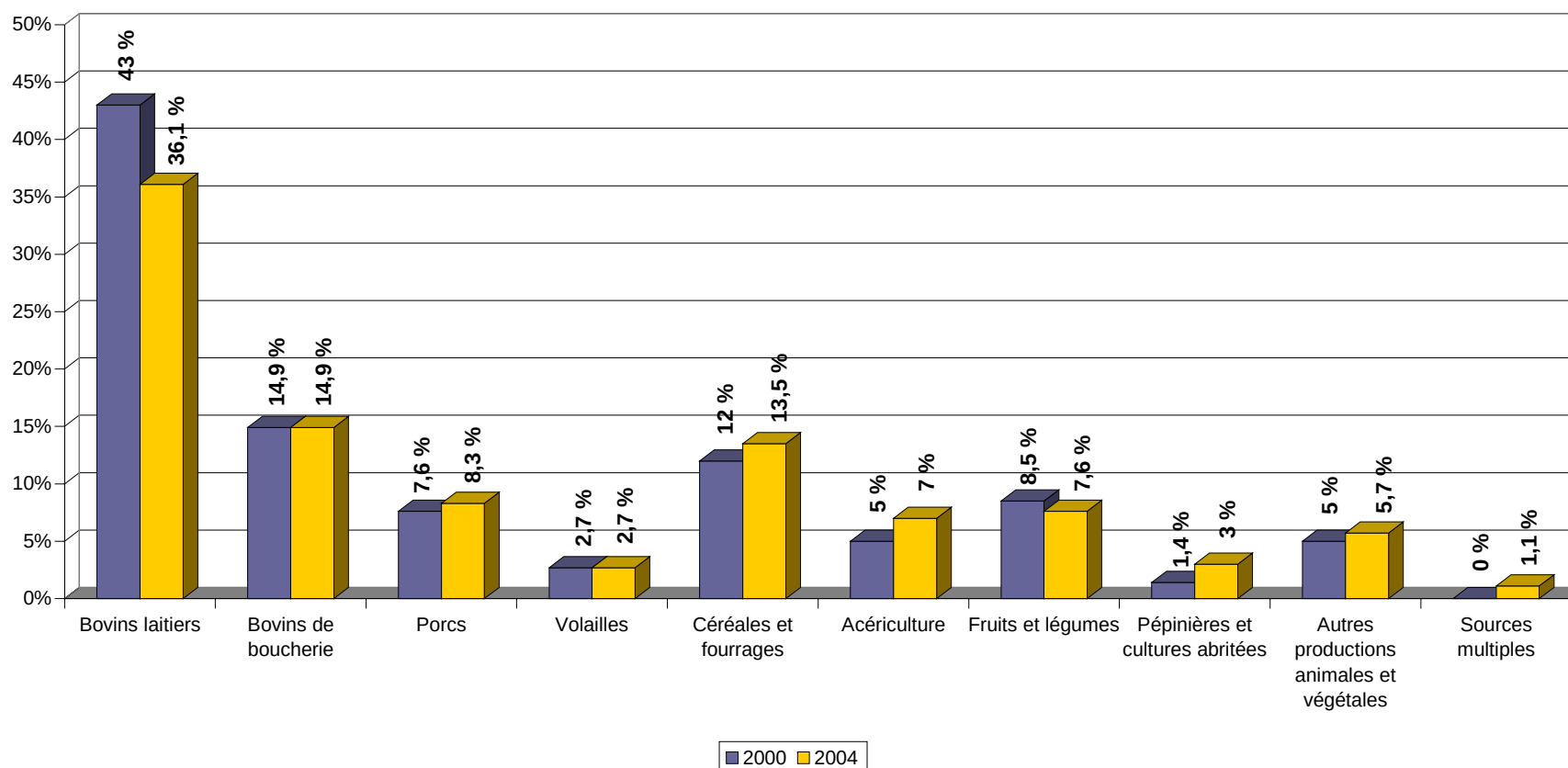
Principale source de revenu	Régions administratives																	Ensemble du Québec
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	
Bovins laitiers	181	81	43	70	112	0	21	36	1	0	5	252	0	42	48	228	157	1 277
Bovins de boucherie	52	31	17	22	44	0	62	42	5	2	17	100	0	11	14	58	51	528
Porcs	10	1	0	14	7	0	0	2	0	0	0	103	0	25	4	96	33	295
Volailles	2	1	5	6	1	0	0	0	0	0	1	16	0	16	4	29	15	96
Céréales et fourrages	18	30	4	29	16	2	6	10	0	0	2	19	1	32	14	254	39	476
Acériculture	48	0	6	3	39	0	0	0	0	0	1	106	0	4	9	9	23	248
Fruits et légumes	10	15	26	8	4	2	5	3	1	0	6	9	12	27	29	100	11	268
Pépinières et cultures abritées	7	5	5	2	9	2	0	3	3	0	3	12	10	7	10	23	5	106
Autres productions animales et végétales	37	9	7	7	25	0	7	8	1	0	6	23	3	16	12	20	22	203
Sources multiples	2	1	2	2	1	0	1	0	0	0	1	7	0	2	7	12	1	39
Total	367	174	115	163	258	6	102	104	11	2	42	647	26	182	151	829	357	3 536

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Même s'il continue de dominer, le secteur des bovins laitiers regroupe une proportion moins importante des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, puisqu'elle est passée de 43 % à 36,1 % de 2000 à 2004. D'autres secteurs ont subi des modifications à la hausse ou à la baisse, mais elles sont moins marquées en nombre que pour celui des bovins laitiers.

Graphique 1.3

Principale source de revenu des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, pour les années 2000 et 2004



1.3 Revenus agricoles totaux générés par les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu

Si l'on considère les revenus agricoles totaux produits par les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, ce sont les petits exploitants qui ont exprimé les plus grands besoins de relève. En effet,

les exploitations qui génèrent des revenus déclarés de 49 999 \$ ou moins constituent 27,2 % des ventes ou des transferts prévus, suivies de celles qui produisent des revenus de 100 000 \$ à 249 999 \$ (26,7 %). Celles rapportant des revenus de 500 000 \$ et plus représentent 12,3 % des ventes et transferts prévus.

Tableau 1.4
Revenus agricoles totaux¹ générés par les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, par région administrative, 2003

Revenus agricoles totaux	Régions administratives																	Ensemble du Québec
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	
Moins de 50 000 \$	100	46	36	42	77	3	58	35	6	1	22	194	11	36	49	180	69	965
De 50 000 \$ à 99 999 \$	55	22	22	25	31	1	17	18	2	1	8	73	3	24	14	102	47	465
De 100 000 \$ à 249 999 \$	137	54	33	49	66	0	17	31	2	0	8	160	7	39	40	207	97	947
De 250 000 \$ à 499 999 \$	59	33	13	26	57	1	8	15	1	0	4	140	3	46	33	197	87	723
500 000 \$ et plus	16	19	11	21	27	1	2	5	0	0	0	80	2	37	15	143	57	436
Total	367	174	115	163	258	6	102	104	11	2	42	647	26	182	151	829	357	3 536

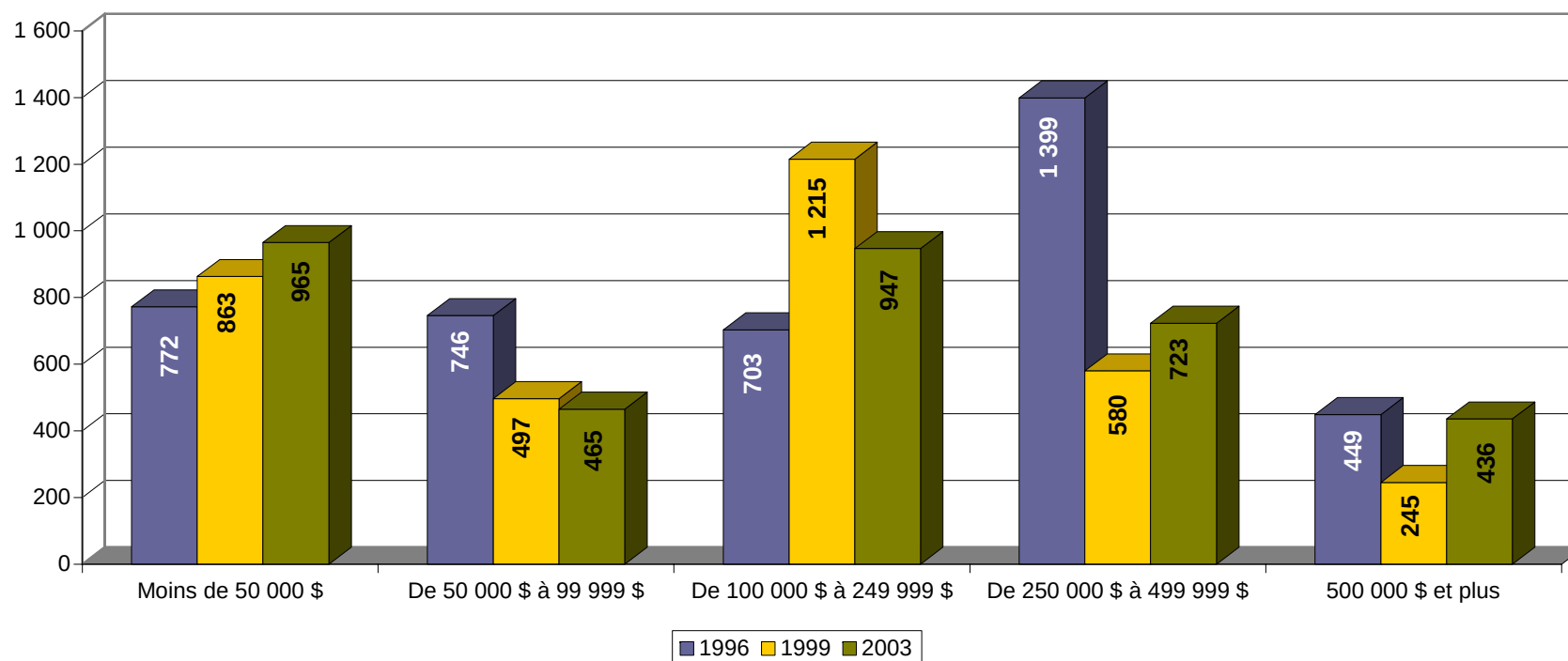
Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Revenus agricoles totaux de l'année civile antérieure.

Le graphique 1.4 illustre l'évolution, depuis 1996, de la situation concernant les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu en fonction des revenus agricoles totaux déclarés. Il démontre que les prévisions de ventes ou de transferts augmentent constamment pour les plus petites exploitations, alors qu'elles diminuent progressivement pour celles qui rapportent des revenus de 50 000 \$ à 99 999 \$. Il n'y a pas de constantes pour les autres tranches de revenus.

Graphique 1.4

Revenus agricoles générés par les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, pour les années 1996, 1999 et 2003



Le rapprochement des données sur les revenus agricoles totaux et la principale source de revenu des exploitations prévoyant une vente ou un transfert démontre des écarts importants selon le type de production.

Par exemple, l'acériculture représente 7 % des exploitations agricoles prévoyant une vente ou un transfert (248 sur 3 536) alors qu'elles constituent 18 % de celles qui génèrent des revenus de moins de 50 000 \$ annuellement (174 sur 965). Les 174 exploitations agricoles ayant cette tranche de revenu constituent 70 % de celles de ce secteur prévoyant une vente ou un transfert (174 sur 248). Le secteur des bovins de boucherie regroupe 14,9 % des ventes et des transfert prévus (528 sur 3 536) et 30,8 % des exploitations dont les revenus sont les plus faibles (298 sur 965) alors que 56,4 % des exploitations prévoyant une vente ou un transfert de ce secteur ont des revenus annuels de moins de 50 000 \$ (298 sur 528).

À l'opposé, les exploitations dont la principale source de revenu provient des volailles regroupe 2,7 % des exploitations prévoyant une vente ou un transfert (96 sur 3 536) et 11,4 % de celles ayant des revenus annuels de 500 000 \$ et plus (50 sur 436). Cependant, 52 % de celles de ce secteur prévoyant une vente ou un transfert se situent dans la plus haute strate de revenus (50 sur 96). Le secteur des porcs comprend 8,3 % des prévisions de vente ou de transfert (295 sur 3 536), 27 % de ces exploitations ont des revenus annuels de 500 000 \$ et plus (118 sur 436) tandis que 40 % des exploitations prévoyant une vente ou un transfert de ce secteur (118 sur 295) se situent dans la tranche ayant les plus hauts revenus.

Tableau 1.5
Revenus agricoles totaux¹ selon la principale source de revenu des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, 2003

Principale source de revenu	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 99 999 \$	De 100 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus	Total	%
Bovins laitiers	43	99	556	449	130	1 277	36,1
Bovins de boucherie	298	113	64	25	28	528	14,9
Porcs	16	20	56	85	118	295	8,3
Volailles	11	3	11	21	50	96	2,7
Céréales et fourrages	186	82	108	59	41	476	13,5
Acériculture	174	43	27	4	0	248	7,0
Fruits et légumes	87	47	58	39	37	268	7,6
Pépinières et cultures abritées	22	14	31	22	17	106	3,0
Autres productions animales et végétales	111	39	30	14	9	203	5,7
Sources multiples	17	5	6	5	6	39	1,1
Total	965	465	947	723	436	3 536	100,0
	27,3 %	13,2 %	26,8 %	20,4 %	12,3 %	100,0 %	

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Revenus agricoles totaux de l'année civile antérieure.

1.4 Statut juridique des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu

Parmi les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, ce sont les entreprises individuelles exploitées par une personne physique qui représentent la plus forte proportion, soit 43,9 % (1 555 sur 3 536), alors qu'elles correspondent à 46,4 % des exploitations agricoles québécoises (13 847 sur 29 825).

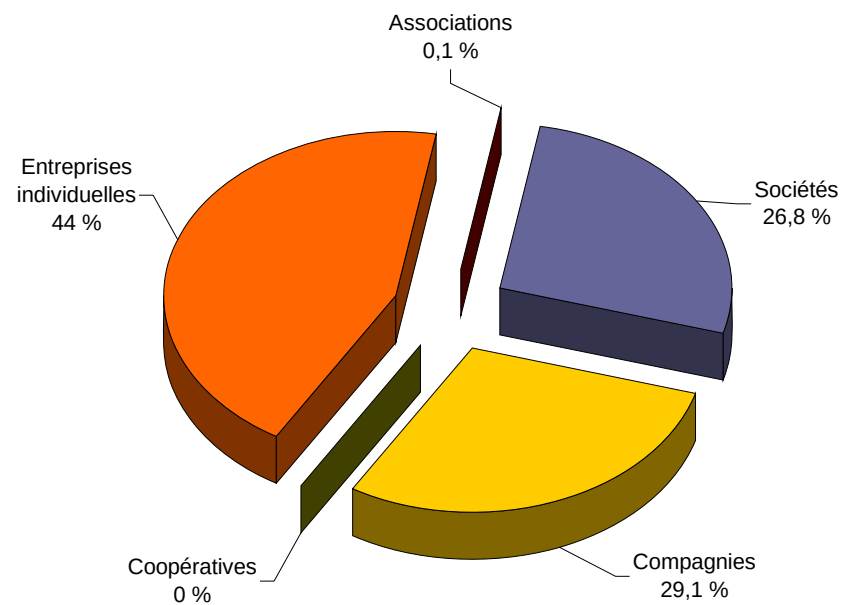
En ce qui concerne les compagnies, on prévoit que 29,1 % d'entre elles seront vendues ou transférées dans un délai de cinq ans (1 030 sur 3 536) et elles constituent 27,1 % des exploitations agricoles (8 102 sur 29 825). La proportion des ventes ou des transferts prévus est de 26,7 % pour les sociétés (947 sur 3 536), qui représentent 26,1 % des exploitations (7 794 sur 29 825). Les associations et coopératives, quant à elles, représentent une proportion minime ou nulle des prévisions de ventes ou de transferts exprimées (0,1 % et 0 % respectivement), ce qui reflète leur présence dans l'ensemble des exploitations agricoles québécoises.

Tableau 1.6
Statut juridique des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu, par région administrative, 2004

Forme juridique	Régions administratives																	Total	Ensemble du Québec
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
Associations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	32
Compagnies	116	47	28	43	66	1	7	21	3	0	10	223	4	71	26	252	112	1 030	8 102
Coopératives	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	47
Personnes physiques exploitant une entreprise individuelle	153	84	60	85	107	5	76	48	6	1	22	274	15	76	69	357	117	1 555	13 847
Sociétés	98	43	27	35	84	0	19	35	2	1	10	150	7	35	55	218	128	947	7 794
Statut non requis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	3
Total	367	174	115	163	258	6	102	104	11	2	42	647	26	182	151	829	357	3 536	29 825

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Graphique 1.5
Répartition des exploitations dont la vente ou le transfert est
prévu selon leur statut juridique, 2004



1.5 Âge et sexe du principal exploitant prévoyant une vente ou un transfert

Parmi les 3 220 hommes déclarés comme les principaux exploitants prévoyant une vente ou un transfert, 1 254 ont 60 ans et plus (38,9 %) et 1 063 ont de 45 à 54 ans (33 %). Chez les 301 femmes dans la même situation, ce sont celles de 45 à 54 ans qui sont les plus nombreuses (118, soit 39,2 %), suivies des 60 ans et plus (101 sur 301, soit 33,5 %).

Tableau 1.7
Âge et sexe du principal exploitant prévoyant une vente ou un transfert, par région administrative, 2004

Âge Sexe	Régions administratives																	
	01		02		03		04		05		06		07		08		09	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 45 ans	29	3	10	0	8	1	10	0	34	4	0	0	5	0	11	2	1	0
De 45 à 54 ans	120	10	59	6	30	1	50	3	84	7	0	0	20	3	39	2	5	1
De 55 à 59 ans	95	0	38	0	20	1	31	2	47	1	1	0	12	1	20	2	0	0
60 ans et plus	102	8	59	2	49	4	63	4	77	4	4	1	55	6	26	2	3	1
Non indiqué	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Québec	346	21	166	8	108	7	154	9	242	16	5	1	92	10	96	8	9	2

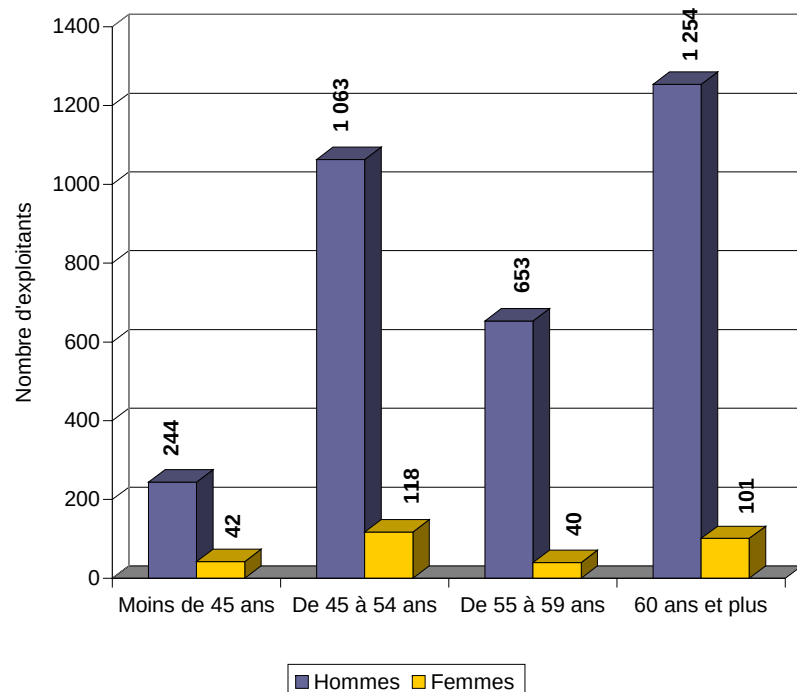
Âge Sexe	Régions administratives																Ensemble du Québec	
	10		11		12		13		14		15		16		17			
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 45 ans	1	0	4	0	42	6	0	0	11	2	12	1	46	14	20	9	244	42
De 45 à 54 ans	0	0	7	3	191	17	7	1	54	9	50	4	215	36	132	15	1 063	118
De 55 à 59 ans	0	0	10	1	116	9	3	1	34	1	20	4	133	13	73	4	653	40
60 ans et plus	1	0	16	1	247	14	14	0	62	5	53	6	325	37	98	6	1 254	101
Non indiqué	0	0	0	0	3	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	6	0
Total Québec	2	0	37	5	599	46	24	2	162	17	135	15	720	100	323	34	3 220	301

Note : 15 personnes n'ont pas indiqué leur sexe et 6 hommes leur groupe d'âge, ce qui explique les écarts dans les données selon les variables étudiées.

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Graphique 1.6

Âge et sexe du principal exploitant prévoyant une vente ou un transfert, 2004



Note : 15 personnes n'ont pas indiqué leur sexe et 6 hommes leur groupe d'âge, ce qui explique les écarts dans les données selon les variables étudiées.

Le tableau 1.8 démontre que c'est dans la catégorie d'âge des 45 à 54 ans que se trouve la plus forte proportion d'exploitants prévoyant une vente ou un transfert et ayant désigné leur relève (38,9 %). À l'opposé, ce sont surtout les exploitants de 60 ans et plus qui n'ont pas trouvé de relève (47,9 %). Le fait d'avoir désigné ou non une relève aurait donc une influence directe sur l'âge à laquelle les exploitants prévoient se départir de leur entreprise.

Tableau 1.8

Âge du principal exploitant prévoyant une vente ou un transfert, avec ou sans relève désignée, 2004

Âge des exploitants	Avec relève		Sans relève	
Moins de 45 ans	178	7,7 %	110	9,0 %
De 45 à 54 ans	905	38,9 %	277	22,9 %
De 55 à 59 ans	457	19,7 %	236	19,5 %
60 ans et plus	776	33,4 %	580	47,9 %
Données manquantes	8	0,3 %	9	0,7 %
Total	2 324	100,0 %	1 212	100,0 %

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Le tableau 1.9 nous indique que près de la moitié des exploitants (48,5 %) qui prévoient une vente ou un transfert dans un délai de cinq ans n'ont pas déterminé le moment exact où cette transaction se fera, et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. C'est dans la catégorie des 60 ans et plus que se trouvent le plus grand nombre d'exploitants prévoyant une vente ou un transfert à plus court terme, c'est-à-dire dans les deux années suivant l'enquête.

Tableau 1.9**Délai avant la vente ou le transfert en fonction du sexe et de l'âge du principal exploitant, 2004**

Délai	Hommes					Femmes					Total	%
	Moins de 45 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 59 ans	60 ans et plus	Sous-total	Moins de 45 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 59 ans	60 ans et plus	Sous-total		
Indéterminé	114	414	321	715	1 564	25	48	14	57	144	1 708	48,3
D'ici 2 ans	34	225	128	233	620	10	26	9	21	66	686	19,4
Entre 2 et 5 ans	96	424	204	306	1 030	7	44	17	23	91	1 121	31,7
Total	244	1 063	653	1 254	3 214	42	118	40	101	301	3 515¹	99,4

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Le tableau 1.10 permet de constater l'évolution, depuis 1995, de la représentation des exploitants de 55 ans et plus prévoyant une vente ou un transfert, selon le sexe.

Tableau 1.10**Répartition, selon le sexe, des exploitants de 55 ans et plus prévoyant une vente ou un transfert, pour les années 1995, 1997, 2000 et 2004**

Année	Hommes	Femmes	Total		Total des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu
1995	1 255	88	1 343	69 %	1 943
1997	2 279	132	2 411	56 %	4 272
2000	1 824	122	1 946	57 %	3 438
2004	1 907	141	2 048	58 %	3 536

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.
MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec 2000*.

¹ Quinze personnes n'ont pas indiqué leur sexe et 6 hommes leur groupe d'âge, ce qui explique les écarts dans les données selon les variables étudiées.

SECTION 2

**Profil des exploitations agricoles
n'ayant pas de relève désignée**

SECTION 2 – Profil des exploitations agricoles n'ayant pas de relève désignée

Parmi les 3 536 exploitations dont la vente ou le transfert dans un délai de cinq ans est prévu en 2004, 1 212 n'ont pas de relève désignée (34 %). Elles étaient 35 % en 2000.

Le secteur des bovins laitiers est celui où l'on trouve les plus grands besoins, puisque 26 % des exploitations de ce secteur n'ont pas de relève. Suivent les secteurs des bovins de boucherie (18 %) et des céréales et fourrages (18 %).

C'est parmi les exploitations produisant des revenus de moins de 50 000 \$ que l'on observe la plus forte proportion d'entreprises n'ayant pas de relève, soit 36 %. À l'opposé, cette proportion est de 9 % seulement pour celles qui rapportent les revenus les plus élevés (500 000 \$ et plus).

La moitié des exploitants agricoles qui envisagent une vente ou un transfert et qui n'ont pas désigné de relève sont des personnes physiques exploitant une entreprise individuelle. Suivent les sociétés et les compagnies avec 25 % chacune.

La plus forte proportion des principaux exploitants qui n'ont pas désigné de relève ont 60 ans et plus (48 %), suivis de ceux qui ont de 45 à 54 ans (23 %). Presque la totalité des exploitants sans relève sont des hommes (92 %).

2.1 Répartition régionale des exploitations n'ayant pas de relève désignée

Le tableau 2.1 présente, par région administrative, la répartition des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu, mais qui n'ont pas de relève désignée.

La région de Montréal (06) est celle où la proportion des exploitations dans cette situation est la plus élevée (22 %). C'est aussi une des régions qui comptent un très petit nombre d'exploitations agricoles. Cette proportion tourne autour de 5 % pour la plupart des régions.

Tableau 2.1
Répartition régionale des exploitations n'ayant pas de relève désignée, 2004

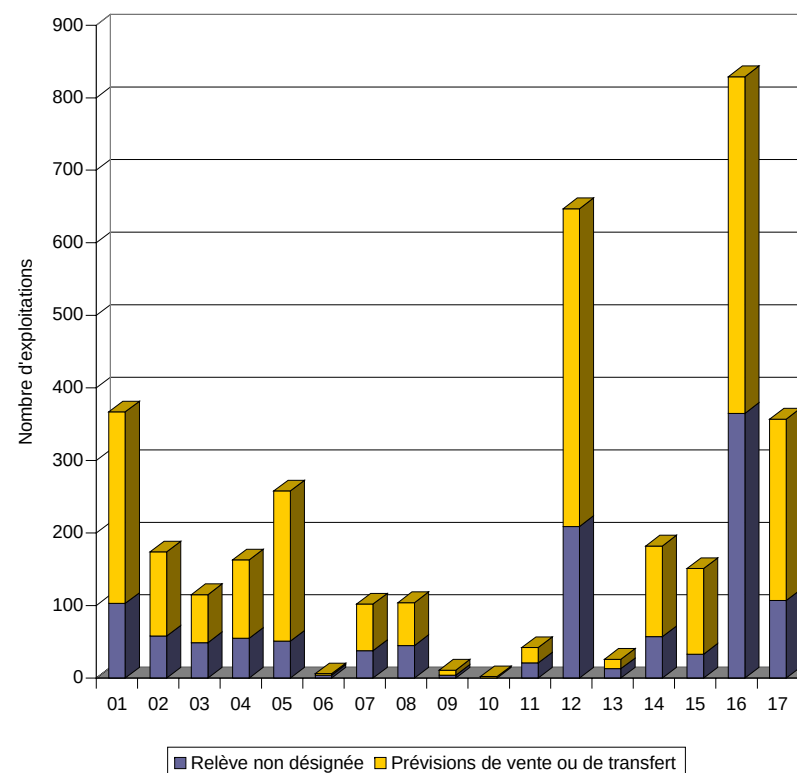
Région administrative	Nombre	% ¹	Région administrative	Nombre	% ¹
01	103	5	10	0	0
02	58	5	11	21	8
03	49	5	12	209	4
04	55	5	13	13	8
05	51	2	14	57	3
06	4	22	15	33	2
07	38	4	16	365	5
08	45	6	17	107	3
09	4	5			
Ensemble du Québec : 1 212					

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Proportion des exploitations agricoles de cette région.

Le graphique 2.1 permet de constater que la situation varie considérablement d'une région à l'autre, lorsque l'on compare la proportion des exploitations agricoles qui n'ont pas de relève désignée avec leurs besoins.

Graphique 2.1
Répartition régionale des exploitations n'ayant pas de relève désignée par rapport aux besoins, 2004



2.2 Principale source de revenu des exploitations n'ayant pas de relève désignée

Le secteur des bovins laitiers est celui ayant les plus grands besoins de relève, puisque ce secteur représente 26,2 % des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans et qui n'ont pas de relève désignée. Les secteurs des bovins de boucherie et des céréales et fourrages suivent avec une proportion de 18 % et de 17,7 %.

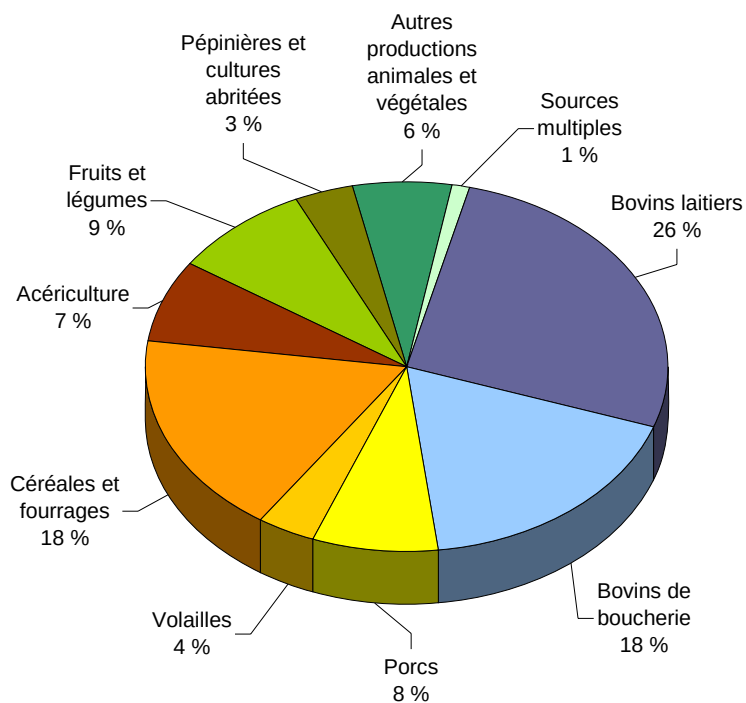
Les exploitants de certains autres secteurs ont désigné la presque totalité de leur relève. Ainsi, seulement 1,1 % des exploitations ayant des sources multiples de revenu n'ont pas de relève désignée. Une situation semblable prévaut dans le secteur des pépinières et des cultures abritées (3,5 %) ainsi que dans celui des volailles (3,6 %).

Tableau 2.2
Principale source de revenu des exploitations n'ayant pas de relève désignée, par région administrative, 2004

Principale source de revenu	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	Nombre	%
Bovins laitiers	42	19	16	18	12	0	7	8	0	0	3	68	0	7	8	75	34	317	26,2
Bovins de boucherie	14	16	6	13	13	0	21	23	1	0	9	41	0	4	6	34	17	218	18,0
Porcs	1	0	0	4	2	0	0	2	0	0	0	29	0	8	0	40	9	95	7,8
Volailles	1	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	8	0	5	0	19	7	44	3,6
Céréales et fourrages	12	17	2	10	4	1	2	5	0	0	1	10	1	15	4	114	16	214	17,7
Acériculture	22	0	3	2	6	0	0	0	0	0	1	37	0	2	3	4	8	88	7,3
Fruits et légumes	3	3	12	2	2	2	4	3	0	0	1	3	4	6	6	53	2	106	8,7
Pépinières et cultures abritées	2	2	3	1	3	1	0	1	2	0	0	5	5	4	1	11	1	42	3,5
Autres productions animales et végétales	6	0	4	2	8	0	3	3	1	0	6	7	3	6	3	10	12	74	6,1
Sources multiples	0	1	2	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	2	5	1	14	1,1
Total	103	58	49	55	51	4	38	45	4	0	21	209	13	57	33	365	107	1 212	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Graphique 2.2
Principale source de revenu des exploitations n'ayant pas de relève désignée, 2004



Le tableau 2.3 permet de constater l'évolution de la situation des exploitations qui n'ont pas de relève désignée en fonction de leur principale source de revenu. Les différences les plus significatives, qui sont à la baisse, par rapport à l'an 2000, touchent le secteur des bovins laitiers (-5,7 %) et celui des fruits et légumes (-3,4 %).

Tableau 2.3
Proportion des exploitations n'ayant pas de relève désignée selon leur principale source de revenu, pour les années 2000 et 2004

Principale source de revenu	2000	2004
Bovins laitiers	31,9 %	26,2 %
Bovins de boucherie	16,6 %	18,0 %
Porcs	9,4 %	7,8 %
Volailles	1,8 %	3,6 %
Céréales et fourrages	15,0 %	17,7 %
Acériculture	5,9 %	7,3 %
Fruits et légumes	12,1 %	8,7 %
Pépinières et cultures abritées	1,9 %	3,5 %
Autres productions animales et végétales	5,3 %	6,1 %
Sources multiples	---	1,2 %

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.
MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec 2000*.

2.3 Revenus agricoles totaux des exploitations n'ayant pas de relève désignée

Le tableau 2.4 présente la répartition régionale des exploitations agricoles qui n'ont pas de relève désignée en fonction des revenus agricoles totaux qu'elles génèrent. C'est parmi celles produisant des revenus de moins de 50 000 \$ que se trouve la plus forte proportion d'exploitations n'ayant pas de relève désignée (36,1 %), suivies de celles dont les revenus se situent entre 100 000 \$ et 249 999 \$ (23,3 %). Cette proportion est de 8,9 % seulement pour les exploitations qui rapportent les revenus les plus élevés (500 000 \$ et plus).

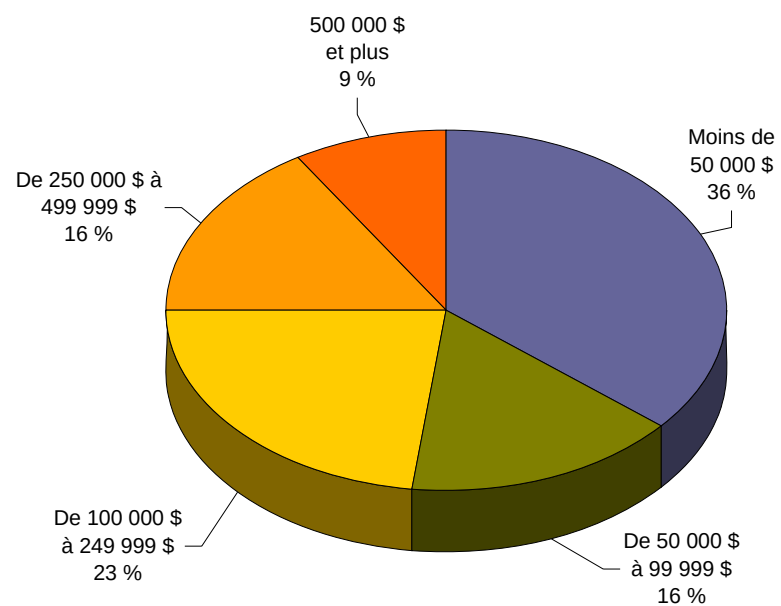
Tableau 2.4
Revenus agricoles totaux¹ générés par les exploitations n'ayant pas de relève désignée, par région administrative, 2003

Revenus agricoles totaux	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	Total	%
Moins de 50 000 \$	44	22	20	19	21	2	21	20	2	0	15	82	7	15	16	100	32	438	36,1
De 50 000 \$ à 99 999 \$	13	12	10	8	9	1	8	13	0	0	1	27	3	14	3	51	17	190	15,7
De 100 000 \$ à 249 999 \$	33	14	15	15	7	0	5	8	1	0	4	42	2	9	7	91	29	282	23,3
De 250 000 \$ à 499 999 \$	11	10	3	9	6	1	4	2	1	0	1	39	0	11	5	76	15	194	16,0
500 000 \$ et plus	2	0	1	4	8	0	0	2	0	0	0	19	1	8	2	47	14	108	8,9
Total	103	58	49	55	51	4	38	45	4	0	21	209	13	57	33	365	107	1 212	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Revenus agricoles totaux de l'année civile antérieure.

Graphique 2.3
Revenus agricoles totaux générés par les exploitations sans
relève désignée, 2003



L'analyse des revenus agricoles totaux en fonction de la principale source de revenu révèle que quelques secteurs se démarquent de la tendance générale. Il s'agit de celui des volailles, où 43,1 % des exploitations qui produisent des revenus agricoles de 500 000 \$ et plus n'ont pas de relève désignée (19 sur 44), et celui des porcs, avec 32,6 % (31 sur 95). À l'autre extrême, 79,5 % pour l'acériculture (70 sur 88), 61 % des exploitations du secteur des bovins de boucherie sans relève identifiée génèrent des revenus annuels de 50 000 \$ et moins (133 sur 218), 56,7 % pour celui des autres productions animales et végétales (42 sur 74), 45,3 % pour les céréales et fourrages (97 sur 214).

Tableau 2.5
Revenus agricoles totaux¹ générés par les exploitations sans relève désignée selon leur principale source de revenu, 2003

Principale source de revenu	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 99 999 \$	De 100 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus	Total	%
Bovins laitiers	18	36	144	95	24	317	26,2
Bovins de boucherie	133	44	21	9	11	218	18,0
Porcs	8	10	20	26	31	95	7,8
Volailles	7	1	5	12	19	44	3,6
Céréales et fourrages	97	40	46	22	9	214	17,7
Acériculture	70	12	5	1	0	88	7,3
Fruits et légumes	44	23	20	13	6	106	8,7
Pépinières et cultures abritées	12	8	7	10	5	42	3,5
Autres productions animales et végétales	42	14	13	4	1	74	6,1
Sources multiples	7	2	1	2	2	14	1,1
Total	438	190	282	194	108	1 212	100,0
%	36,1	15,7	23,3	16,0	8,9	100,0	

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Revenus agricoles totaux de l'année civile antérieure.

Lorsque l'on compare l'évolution de la situation des exploitations sans relève désignée en fonction des revenus agricoles totaux qu'elles génèrent, on constate des fluctuations dans toutes les tranches de revenus. La différence à la baisse la plus marquée s'observe parmi les exploitations qui produisent des revenus de 100 000 \$ à 249 999 \$ (-7,9 %). À l'inverse, on note le plus grand écart à la hausse pour les exploitations rapportant des revenus de 250 000 \$ à 499 999 \$ (+6,5 %).

Tableau 2.6
Nombre et proportion des exploitations sans relève désignée
selon les revenus agricoles totaux, pour les années 1999 et
2003

Revenus agricoles totaux	1999	%	2003	%
Moins de 50 000 \$	308	34,8	438	36,1
De 50 000 \$ à 99 999 \$	181	20,5	190	15,7
De 100 000 \$ à 249 999 \$	276	31,2	282	23,3
De 250 000 \$ à 499 999 \$	84	9,5	194	16,0
500 000 \$ et plus	30	3,4	108	8,9
Autres	5	0,6	---	---
Total	884	100,0	1 212	100,0

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.
 MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec 2000*.

2.4 Statut juridique des exploitations n'ayant pas de relève désignée

La moitié des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu et qui n'ont pas de relève désignée est composée de personnes physiques exploitant une entreprise individuelle. Le reste des exploitations sont gérées par des sociétés et des compagnies (25,3 % et 24,9 %).

Rappelons que les exploitations agricoles constituées sous les autres statuts juridiques représentent une infime proportion des exploitations agricoles québécoises et, en conséquence, ont peu de besoin de relève.

Tableau 2.7
Statut juridique des exploitations agricoles n'ayant pas de relève désignée, par région administrative, 2004

Statut juridique	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	Nombre	%
Associations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0,2
Compagnies	25	12	10	11	16	0	5	4	1	0	7	62	2	18	4	101	24	302	24,9
Coopératives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Personnes physiques exploitant une entreprise individuelle	50	34	26	28	22	4	30	27	2	0	10	103	9	24	16	164	51	600	49,5
Sociétés	28	12	13	16	13	0	3	14	1	0	4	44	2	15	12	98	32	307	25,3
Statut non requis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0,1
Total	103	58	49	55	51	4	38	45	4	0	21	209	13	57	33	365	107	1 212	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

2.5 Âge et sexe du principal exploitant n'ayant pas désigné de relève

Le tableau 2.8 présente la répartition régionale des principaux exploitants qui n'ont pas désigné de relève, selon le sexe et les catégories d'âge. Dans 91,7 % des cas (1 105 sur 1 204), ces exploitants sont des hommes, tandis que 8,2 % sont des femmes.

Tableau 2.8
Âge et sexe du principal exploitant n'ayant pas désigné de relève, par région administrative, 2004

Âge Sexe	Régions administratives																	
	01		02		03		04		05		06		07		08		09	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 45 ans	8	2	4	0	5	1	5	0	8	2	0	0	2	0	7	1	1	0
De 45 à 54 ans	19	2	19	0	9	0	10	1	10	2	0	0	6	1	11	0	2	0
De 55 à 59 ans	30	0	11	0	7	0	13	0	9	0	0	0	5	1	11	2	0	0
60 ans et plus	39	3	24	0	26	1	24	2	19	1	3	1	22	1	11	2	1	0
Non indiqué	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Québec	96	7	58	0	47	2	52	3	46	5	3	1	35	3	40	5	4	0

Âge Sexe	Régions administratives																Ensemble du Québec		
	10		11		12		13		14		15		16		17				
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	%
Moins de 45 ans	0	0	2	0	19	2	0	0	4	0	3	1	19	8	2	3	89	20	9,0
De 45 à 54 ans	0	0	5	0	35	2	3	1	13	3	5	1	75	13	26	3	248	29	22,9
De 55 à 59 ans	0	0	5	0	38	1	1	0	14	0	3	1	49	3	31	1	227	9	19,5
60 ans et plus	0	0	9	0	109	2	8	0	19	2	15	4	170	21	40	1	539	41	47,9
Non indiqué	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0,2
Total Québec	0	0	21	0	202	7	12	1	51	5	26	7	313	45	99	8	1 105	99	99,3

Note : Parmi les personnes identifiées comme principal exploitant sans relève identifiée, huit ont omis d'indiquer leur sexe et leur âge et deux hommes n'ont pas indiqué leur âge (10 données sont manquantes). Il est à noter que même le nombre de données manquantes diffère selon les variables étudiées, ce qui explique les variations des pourcentages, en termes de décimales.

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Les hommes de 60 ans et plus représentent la plus forte proportion des principaux exploitants n'ayant pas désigné de relève (44,5 %). C'est également dans ce groupe d'âge que se trouve le plus grand nombre de femmes (3,4 %).

Tableau 2.9
Âge et sexe du principal exploitant n'ayant pas désigné de relève, pour l'ensemble du Québec, 2004

Ensemble du Québec	H	% ¹	F	% ²	Total	%
Moins de 45 ans	89	7,3	20	1,7	109	9,0
De 45 à 54 ans	248	20,5	29	2,4	277	22,9
De 55 à 59 ans	227	18,7	9	0,7	236	19,5
60 ans et plus	539	44,5	41	3,4	580	47,9
Non indiqué	2	0,2	0	0	2	0,2
Données manquantes					8	0,7
Total	1 105	91,2	99	8,2	1 212	100,0

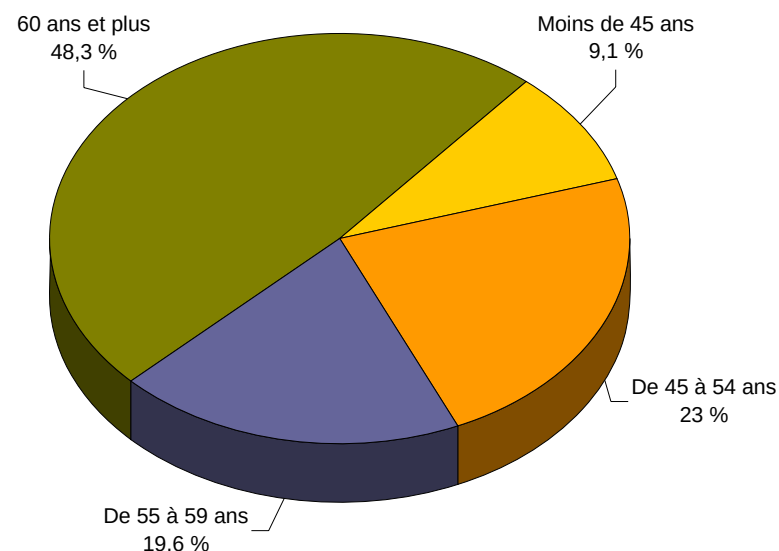
Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Pourcentage des hommes de cette catégorie d'âge par rapport au total des principaux exploitants n'ayant pas désigné de relève.

² Pourcentage des femmes de cette catégorie d'âge par rapport au total des principaux exploitants n'ayant pas désigné de relève.

En fonction du seul critère de l'âge, c'est parmi les 60 ans et plus que se trouvent presque la moitié (47,9 %) des exploitants agricoles qui n'ont pas désigné leur relève. Suivent, par ordre décroissant d'importance, les exploitants qui ont de 45 à 54 ans (22,9 %) et ceux de 55 à 59 ans (19,5 %). Les exploitants de 45 ans et moins représentent tout de même 9 % de ceux qui prévoient une vente ou un transfert sans avoir désigné de relève.

Graphique 2.4
Âge du principal exploitant n'ayant pas désigné de relève, 2004



Le tableau 2.10 permet d'établir que l'année 2004 suit les tendances des années antérieures en ce qui concerne les groupes d'âge n'ayant pas désigné de relève. Notons que la proportion des principales exploitantes dans cette situation a augmenté légèrement depuis 2000, passant de 6 % à 8,2 %.

Tableau 2.10

Âge et sexe des exploitants n'ayant pas désigné de relève, pour les années 1995, 1997, 2000 et 2004

Groupe d'âge	1995		1997		2000		2004	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 45 ans	44	12	147	32	131	15	89	20
De 45 à 54 ans	118	6	296	19	237	16	248	29
De 55 à 59 ans	93	7	268	12	193	9	227	9
60 ans et plus	247	14	457	26	263	13	539	41
Sous-total	502	39	1 168	89	824	53	1 103	99
Données manquantes							10	
Total	541		1 257		877		1 212	
	92,8 %	7,2 %	92,9 %	7,1 %	94,0 %	6,0 %	91,0 %	8,2 %

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec 2000*.

Note : Parmi les personnes identifiées comme principal exploitant sans relève identifiée, huit ont omis d'indiquer leur sexe et leur âge et deux hommes n'ont pas indiqué leur âge (10 données sont manquantes). Il est à noter que même le nombre de données manquantes diffère selon les variables étudiées, ce qui explique les variations des pourcentages, en termes de décimales.

SECTION 3

Profil des exploitations agricoles ayant une relève désignée

SECTION 3 – Profil des exploitations agricoles ayant une relève désignée

Parmi les exploitations dont la vente ou le transfert est prévu en 2004, 2 324 ont une relève désignée, soit les deux tiers. En 2000, cette proportion était de 65 %.

Le secteur des bovins laitiers regroupe 41 % des exploitations ayant une relève désignée, suivi par celui des bovins de boucherie (13 %), des céréales et fourrages (11 %), des porcs (9 %), des fruits et légumes (7 %), de l'acériculture (7 %) et des autres productions animales et végétales (6 %). Très peu d'exploitations agricoles faisant partie des secteurs des pépinières et cultures abritées, des volailles et des sources multiples ont une relève désignée, soit 3 %, 2 % et 1 % respectivement.

C'est parmi les exploitations qui produisent des revenus de 100 000 \$ à 249 999 \$ que se trouve la plus forte proportion de celles qui ont une relève désignée (29 %). Quant aux exploitations générant des revenus de 50 000 \$ à 99 999 \$, elles représentent seulement 12 % de celles qui ont une relève.

En ce qui a trait aux exploitations dirigées par des personnes physiques exploitant une entreprise individuelle, 41 % ont une relève désignée. Viennent par la suite celles qui sont constituées en compagnie (31 %) et en société (28 %).

Les hommes constituent 91 % des principaux exploitants ayant désigné une relève. Plusieurs de ces exploitants ont de 45 à 54 ans, soit 39 % chez les hommes et 44 % chez les femmes.

3.1 Répartition régionale des exploitations ayant une relève désignée

Le tableau 3.1 indique la répartition régionale des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu et qui ont une relève désignée. Globalement, la relève a été déterminée pour 65,7 % des exploitations. Pour 90,2 % d'entre elles, les personnes qui prendront la relève sont âgées de 39 ans et moins. Toutefois, la situation diffère d'une façon notable d'une région à l'autre.

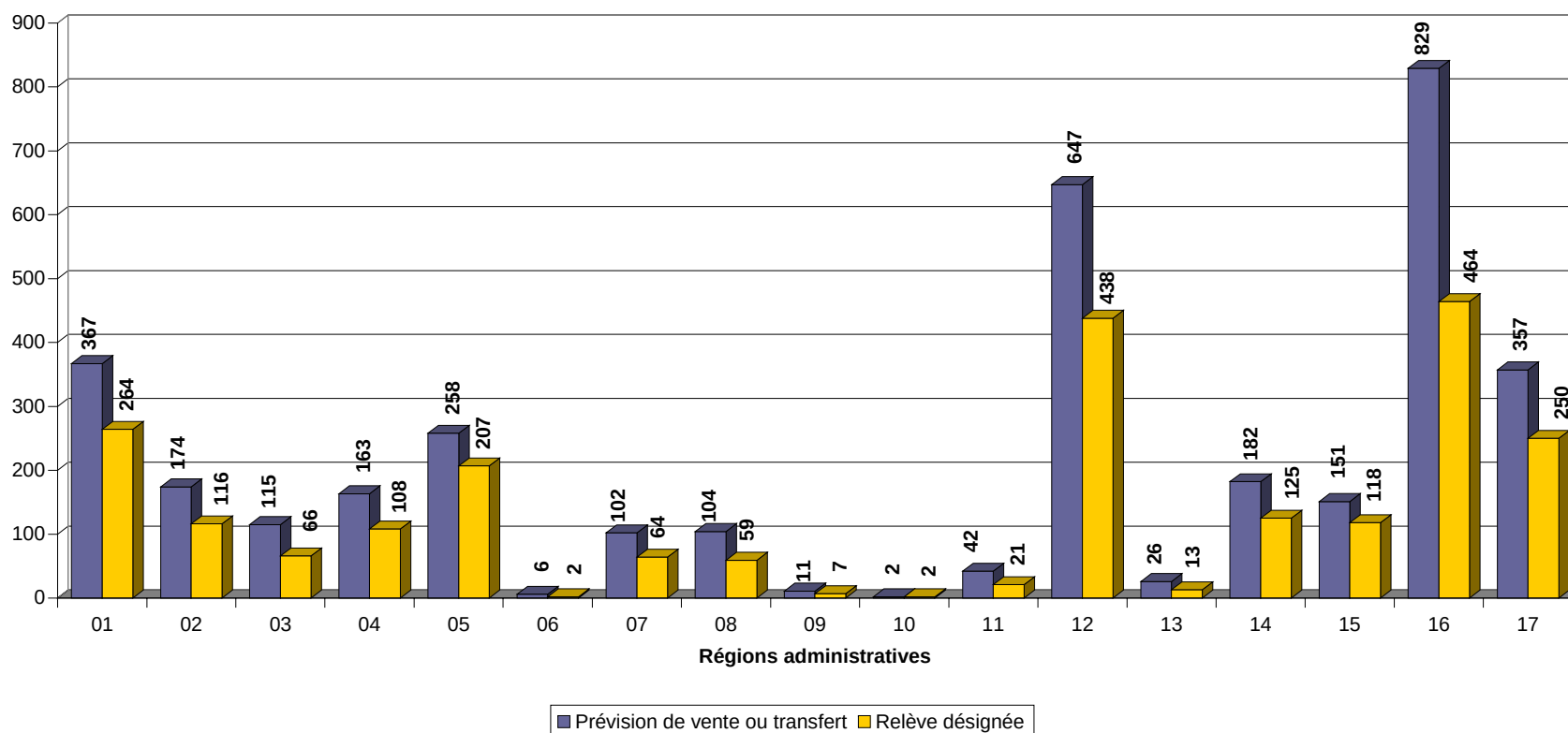
Tableau 3.1
Répartition régionale des exploitations ayant une relève désignée, 2004

	Régions administratives																	Ensemble du Québec
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	
Exploitations ayant besoin de relève	367	174	115	163	258	6	102	104	11	2	42	647	26	182	151	829	357	3 536
Exploitations ayant une relève désignée	264	116	66	108	207	2	64	59	7	2	21	438	13	125	118	464	250	2 324
Pourcentage des exploitations ayant une relève désignée	72 %	67 %	57 %	66 %	80 %	33 %	63 %	57 %	64 %	100 %	50 %	68 %	50 %	69 %	78 %	56 %	70 %	66 %
Exploitations ayant une relève désignée de 39 ans et moins	249	104	54	97	186	2	45	55	6	1	20	400	11	115	106	411	235	2 097
Exploitations ayant une relève désignée de 40 ans et plus	15	12	12	11	21	0	19	4	1	1	1	38	2	10	12	53	15	227

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction de la planification de la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Les deux régions où les exploitants ont exprimé le plus grand besoin de relève sont la Montérégie (16), dont 55,9 % des besoins sont comblés, et Chaudière-Appalaches (12), pour laquelle cette proportion atteint 67,7 %. La proportion des exploitations ayant une relève désignée varie sensiblement d'une région à l'autre. Les écarts sont les plus marqués dans les régions qui comptent un petit nombre d'exploitations, soit le Nord-du-Québec (10), dont le taux est de 100 % et Montréal (06), avec 33,3 %.

Graphique 3.1
Répartition régionale des exploitations prévoyant une vente ou un transfert et la relève désignée, 2004



3.2 Principale source de revenu des exploitations ayant une relève désignée

C'est le secteur des bovins laitiers qui compte le plus grand nombre d'exploitations dont la vente ou le transfert est prévu et qui ont une relève désignée (41,3 % des besoins exprimés). Viennent ensuite, par ordre décroissant d'importance, les secteurs des bovins de boucherie (13,3 %), des céréales et fourrages (11,3 %), des porcs (8,6 %), des fruits et légumes (7 %), de l'acériculture (6,9 %) et des autres productions animales et végétales (5,6 %).

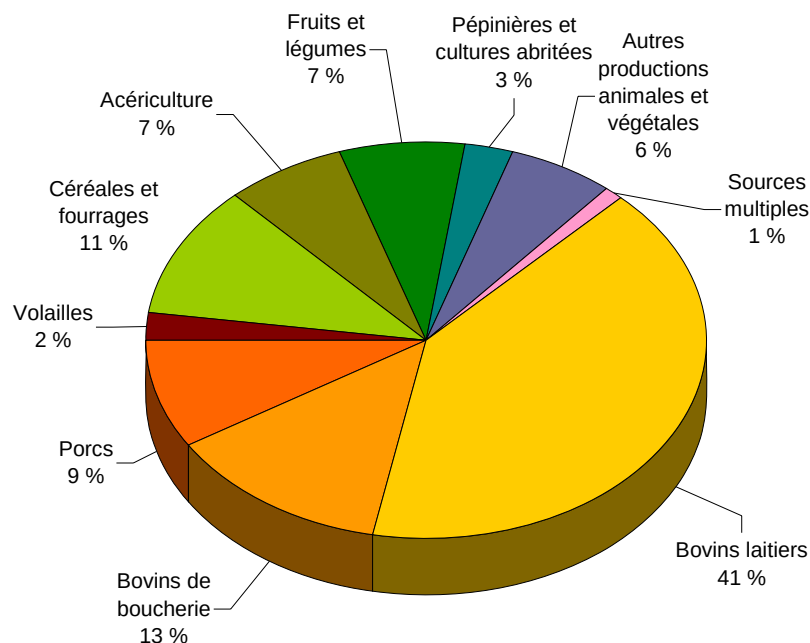
Enfin, certains secteurs présentent des besoins de relève moins élevés par rapport à l'ensemble : ce sont ceux des pépinières et cultures abritées (2,8 %), des volailles (2,2 %) et des sources multiples (1,1 %).

Tableau 3.2
Principale source de revenu des exploitations ayant une relève désignée, par région administrative, 2004

Principale source de revenu	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	N ^{bre}	%
Bovins laitiers	139	62	27	52	100	0	14	28	1	0	2	184	0	35	40	153	123	960	41,3
Bovins de boucherie	38	15	11	9	31	0	41	19	4	2	8	59	0	7	8	24	34	310	13,3
Porcs	9	1	0	10	5	0	0	0	0	0	0	74	0	17	4	56	24	200	8,6
Volailles	1	1	4	4	0	0	0	0	0	0	1	8	0	11	4	10	8	52	2,2
Céréales et fourrages	6	13	2	19	12	1	4	5	0	0	1	9	0	17	10	140	23	262	11,3
Acériculture	26	0	3	1	33	0	0	0	0	0	0	69	0	2	6	5	15	160	6,9
Fruits et légumes	7	12	14	6	2	0	1	0	1	0	5	6	8	21	23	47	9	162	7,0
Pépinières et cultures abritées	5	3	2	1	6	1	0	2	1	0	3	7	5	3	9	12	4	64	2,8
Autres productions animales et végétales	31	9	3	5	17	0	4	5	0	0	0	16	0	10	9	10	10	129	5,6
Sources multiples	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	6	0	2	5	7	0	25	1,1
Total	264	116	66	108	207	2	64	59	7	2	21	438	13	125	118	464	250	2 324	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Graphique 3.2
Principale source de revenu des exploitations ayant une relève désignée, 2004



Par rapport à l'année 2000, la situation de la plupart des secteurs est comparable en ce qui a trait à la proportion des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu et qui ont une relève désignée, sauf pour le secteur des bovins laitiers, qui a subi une baisse de 7,5 %.

Tableau 3.3
Proportion des exploitations ayant une relève désignée selon leur principale source de revenu, pour les années 2000 et 2004

Principale source de revenu	2000	2004
Bovins laitiers	48,8 %	41,3 %
Bovins de boucherie	13,8 %	13,3 %
Porcs	7,1 %	8,6 %
Volailles	3,3 %	2,2 %
Céréales et fourrages	10,3 %	11,3 %
Acériculture	4,3 %	6,9 %
Fruits et légumes	6,9 %	7,0 %
Pépinières et cultures abritées	1,2 %	2,8 %
Autres productions animales et végétales	4,3 %	5,6 %
Sources multiples	---	1,1 %

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.
MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec 2000*.

3.3 Revenus agricoles totaux générés par les exploitations ayant une relève désignée

Le tableau 3.4 démontre la répartition régionale des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu et qui ont une relève désignée, selon les revenus agricoles totaux qu'elles génèrent.

Tableau 3.4
Revenus agricoles totaux¹ générés par les exploitations ayant une relève désignée, par région administrative, 2003

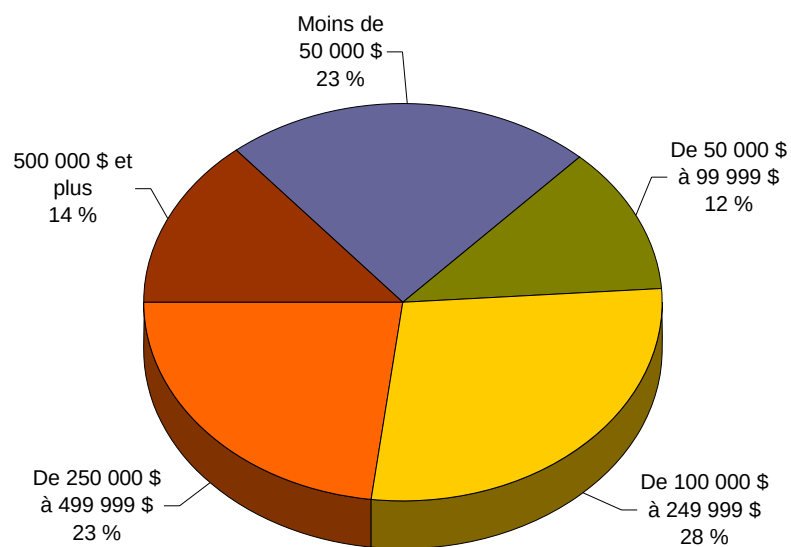
Revenus agricoles totaux	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	Total	%
Moins de 50 000 \$	56	24	16	23	56	1	37	15	4	1	7	112	4	21	33	80	37	527	22,7
De 50 000 \$ à 99 999 \$	42	10	12	17	22	0	9	5	2	1	7	46	0	10	11	51	30	275	11,8
De 100 000 \$ à 249 999 \$	104	40	18	34	59	0	12	23	1	0	4	118	5	30	33	116	68	665	28,6
De 250 000 \$ à 499 999 \$	48	23	10	17	51	0	4	13	0	0	3	101	3	35	28	121	72	529	22,8
500 000 \$ et plus	14	19	10	17	19	1	2	3	0	0	0	61	1	29	13	96	43	328	14,1
Total	264	116	66	108	207	2	64	59	7	2	21	438	13	125	118	464	250	2 324	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Revenus agricoles totaux de l'année civile antérieure.

Un peu plus du quart (28,6 %) des exploitations ayant une relève désignée procurent des revenus de 100 000 \$ à 249 999 \$. Celles qui génèrent des revenus de moins de 50 000 \$ et entre 250 000 \$ et 499 999 \$ se trouvent à égalité, avec près de 23 %. La proportion des exploitations ayant une relève désignée et qui produisent des revenus agricoles de 500 000 \$ et plus est de 14,1 %, alors que les établissements qui fournissent un revenu de 50 000 \$ à 99 999 \$ viennent en dernier lieu avec 11,8 %.

Graphique 3.3
Revenus agricoles totaux générés par les exploitations ayant une relève désignée, 2003



Le rapprochement des données concernant les revenus agricoles totaux et la principale source de revenu permet de constater que dans le secteur de l'acériculture, 65 % des exploitations ayant désigné une relève se situent dans la catégorie de revenus de moins de 50 000 \$ (104 sur 160), alors qu'il représente 6,8 % du total des exploitations ayant désigné une relève (160 sur 2 324). Le secteur des bovins de boucherie (53,2 % vs 13,3 %) et celui des autres productions animales et végétales (53,4 % vs 5,5 %) se trouvent dans des positions semblables.

Dans le secteur des volailles, 59,6 % (31 sur 52) des exploitations ayant une relève désignée génèrent des revenus agricoles totaux de 500 000 \$ et plus, alors qu'ils représentent 9,4 % (31 sur 328) du total des exploitations dans cette situation. Pour le secteur des porcs, ces proportions sont respectivement de 43,5 % (87 sur 200) et de 26,5 % (87 sur 328).

À noter que plus d'une exploitation sur cinq a des revenus inférieurs à 50 000 \$.

Tableau 3.5

Revenus agricoles totaux¹ générés par les exploitations ayant une relève désignée selon leur principale source de revenu, 2003

Principale source de revenu	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 99 999 \$	De 100 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus	Total	%
Bovins laitiers	25	63	412	354	106	960	41,3
Bovins de boucherie	165	69	43	16	17	310	13,3
Porcs	8	10	36	59	87	200	8,6
Volailles	4	2	6	9	31	52	2,2
Céréales et fourrages	89	42	62	37	32	262	11,3
Acériculture	104	31	22	3	0	160	6,9
Fruits et légumes	43	24	38	26	31	162	7,0
Pépinières et cultures abritées	10	6	24	12	12	64	2,8
Autres productions animales et végétales	69	25	17	10	8	129	5,6
Sources multiples	10	3	5	3	4	25	1,1
Total	527	275	665	529	328	2 324	100,0
%	22,7	11,8	28,6	22,8	14,1	100,0	

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Revenus agricoles totaux de l'année civile antérieure.

Comparativement à 2000, le pourcentage des exploitations ayant une relève désignée et dont les revenus agricoles totaux vont de 100 000 \$ à 249 999 \$ a diminué de 9,3 %. On note une hausse de 5,4 % pour les exploitations qui rapportent des revenus de 500 000 \$ et plus.

Tableau 3.6
Nombre et proportion des exploitations ayant une relève désignée selon les revenus agricoles totaux, pour les années 1999 et 2003

Revenus agricoles totaux	1999	%	2003	%
Moins de 50 000 \$	444	19,9	527	22,7
De 50 000 \$ à 99 999 \$	264	11,8	275	11,8
De 100 000 \$ à 249 999 \$	846	37,9	665	28,6
De 250 000 \$ à 499 999 \$	458	20,5	529	22,8
500 000 \$ et plus	193	8,7	328	14,1
Autres	26	1,2	---	---
Total	2 231	100	2 324	100,0

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.
 MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec 2000*.

3.4 Statut juridique des exploitations ayant une relève désignée

Ce sont les exploitations dirigées par des personnes physiques exploitant une entreprise individuelle qui, en prévision d'une vente ou d'un transfert, ont une relève désignée dans la plus forte proportion. En effet, elles constituent 41,1 % des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu. Les compagnies et les sociétés suivent avec respectivement 31,3 % et 27,5 %.

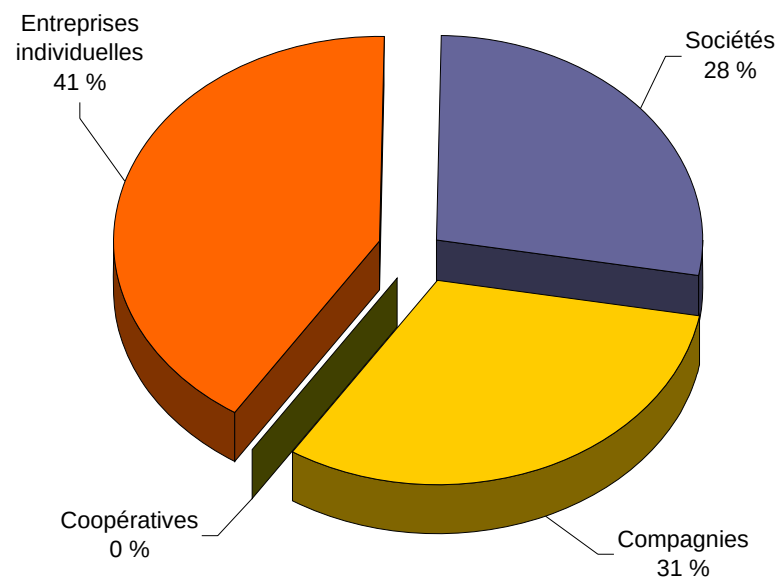
Dans l'ensemble du Québec, la vente ou le transfert d'une seule coopérative est prévu, et la relève a déjà été désignée.

Tableau 3.7
Statut juridique des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu et qui ont une relève désignée, 2004

Statut juridique	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	Nombre	%
Associations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Compagnies	91	35	18	32	50	1	2	17	2	0	3	161	2	53	22	151	88	728	31,3
Coopératives	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,0
Personnes physiques exploitant une entreprise individuelle	103	50	34	57	85	1	46	21	4	1	12	171	6	52	53	193	66	955	41,1
Sociétés	70	31	14	19	71	0	16	21	1	1	6	106	5	20	43	120	96	640	27,5
Statut non requis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Total	264	116	66	108	207	2	64	59	7	2	21	438	13	125	118	464	250	2 324	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Graphique 3.4
Statut juridique des exploitations ayant une relève désignée,
2004



3.5 Âge et sexe du principal exploitant ayant désigné une relève

Le tableau 3.8 montre la répartition régionale des principaux exploitants ayant désigné une relève selon leur sexe et leur catégorie d'âge. Ce groupe est composé à 91 % d'hommes et à 9 % de femmes.

Tableau 3.8
Âge et sexe du principal exploitant ayant désigné une relève, par région administrative, 2004

Âge Sexe	Régions administratives																	
	01		02		03		04		05		06		07		08		09	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 45 ans	21	1	6	0	3	0	5	0	26	2	0	0	3	0	4	1	0	0
De 45 à 54 ans	101	8	40	6	21	1	40	2	74	5	0	0	14	2	28	2	3	1
De 55 à 59 ans	65	0	27	0	13	1	18	2	38	1	1	0	7	0	9	0	0	0
60 ans et plus	63	5	35	2	23	3	39	2	58	3	1	0	33	5	15	0	2	1
Non indiqué	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	250	14	108	8	61	5	102	6	196	11	2	0	57	7	56	3	5	2

Âge Sexe	Régions administratives																			
	10		11		12			13		14			15			16			17	
	H	F	H	F	H	F	n. d.	H	F	H	F	n. d.	H	F	n. d.	H	F	n. d.	H	F
Moins de 45 ans	1	0	2	0	23	4	1	0	0	7	2	0	9	0	0	27	6	0	18	6
De 45 à 54 ans	0	0	2	3	156	15	0	4	0	41	6	0	45	3	1	140	23	0	106	12
De 55 à 59 ans	0	0	5	1	78	8	0	2	1	20	1	0	17	3	0	84	10	0	42	3
60 ans et plus	1	0	7	1	138	12	1	6	0	43	3	0	38	2	0	155	16	0	58	5
Non indiqué	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	2	0	0
Total	2	0	16	5	397	39	2	12	1	111	12	2	109	8	1	407	55	2	224	26

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

C'est dans le groupe des 45 à 54 ans que se situe la plus forte proportion des exploitants ayant désigné leur relève, autant chez les hommes (38,5 %) que chez les femmes (44 %). Les exploitants de cette catégorie d'âge sont même plus nombreux que ceux de 60 ans et plus (33,8 % pour les hommes et 29,7 % pour les femmes). Les moins de 45 ans, pour leur part, représentent 7,3 % des hommes et 10,8 % des femmes.

Tableau 3.9
Âge et sexe du principal exploitant ayant désigné une relève,
pour l'ensemble du Québec, 2004

Ensemble du Québec	H	% ¹	F	% ²	Total	%
Moins de 45 ans	155	6,7	22	0,9	177	7,6
De 45 à 54 ans	815	35,1	89	3,8	904	38,9
De 55 à 59 ans	426	18,3	31	1,3	457	19,7
60 ans et plus	715	30,8	60	2,6	775	33,3
Non indiqué	4	---	---	---	4	0,2
Non disponible	---	---	---	---	7	0,3
Total	2 115	91,0	202	8,7	2 324	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

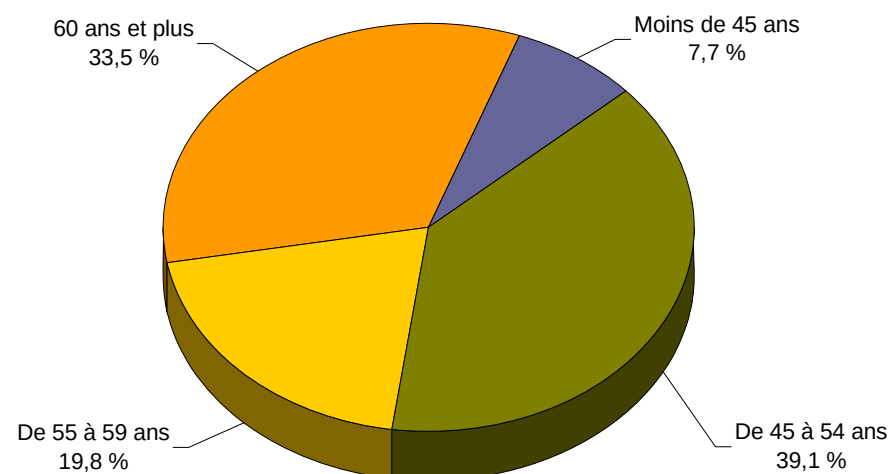
¹ Pourcentage des hommes de cette catégorie d'âge par rapport au total des principaux exploitants ayant désigné une relève.

² Pourcentage des femmes de cette catégorie d'âge par rapport au total des principaux exploitants ayant désigné une relève.

En considérant le seul critère de l'âge (hommes et femmes), on note que parmi les principaux exploitants ayant désigné une relève, plusieurs font partie du groupe des 45 à 54 ans (38,9 %). Suivent, par ordre décroissant d'importance, les principaux exploitants de 60 ans et plus (33,3 %), ceux de 55 à 59 ans (19,6 %) et ceux de moins de 45 ans (7,6 %).

Note : Parmi les personnes identifiées comme principal exploitant ayant désigné une relève, sept n'ont pas indiqué leur sexe et quatre hommes leur groupe d'âge, ce qui explique les écarts selon les variables étudiées.

Graphique 3.5
Âge du principal exploitant ayant désigné une relève, 2004



Note : Onze données sont manquantes et n'apparaissent pas au graphique.

Lorsque l'on compare les données de 2000 avec celles de 2004, on constate que, même s'il existe des variations d'une période à l'autre, c'est toujours dans le groupe d'âge de 45 à 54 ans que se trouve la plus forte proportion des principaux exploitants ayant désigné un relèvé, tant chez les hommes que chez les femmes. Le groupe des 60 ans et plus suit pour l'un et l'autre sexe.

Tableau 3.10
Âge et sexe des exploitants ayant désigné leur relèvé, pour les années 2000 et 2004

Groupe d'âge	2000		2004	
	H	F	H	F
	%			
Moins de 45 ans	9,0	14,6	7,3	10,8
De 45 à 54 ans	33,6	41,1	38,5	44,0
De 55 à 59 ans	25,4	10,3	20,1	15,3
60 ans et plus	32,1	34,1	33,8	29,7
Données manquantes	0		0,5	

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.
MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec 2000*.

SECTION 4

Profil de la relève agricole

SECTION 4 - Profil de la relève agricole

La relève désignée par les exploitants agricoles prévoyant une vente ou un transfert dans un délai de cinq ans (2 324) est composée de 2 964 personnes, soit de 2 455 hommes (83 %) et de 509 femmes (17 %).

C'est en Montérégie que cette relève est la plus nombreuse (21 %), puis dans Chaudière-Appalaches (19 %).

Le groupe des 20 à 24 ans représente 32 % des personnes désignées pour prendre la relève, tandis que celui des 25 à 29 ans correspond à 21 %.

Les personnes faisant partie de la relève désignée détiennent un diplôme d'études reconnu dans une proportion de 84 %. Cette formation est spécialisée en agriculture dans 46 % des cas. Une proportion significative des personnes de la relève (46 %) ont terminé une formation dans un autre domaine que l'agriculture tandis que 16 % ne détiennent aucun diplôme.

En 2004, 671 personnes faisant partie de la relève désignée étaient en formation, soit 23 %. De ce nombre, 60 % suivaient un programme d'études spécialisé en agriculture. Chez les personnes recevant une autre formation, 63 % étudiaient pour obtenir un DES.

Les exploitations du secteur des bovins laitiers regroupent la plus forte proportion de personnes désignées pour prendre la relève (41 %). Sur le plan des revenus agricoles totaux, celles qui produisent des revenus se situant entre 100 000 \$ et 249 999 \$ ont désigné une relève dans une proportion de 27 %, suivies de celles de 250 000 \$ à 499 999 \$ (23 %) et de moins de 50 000 \$ (22 %). Quant au statut juridique, c'est parmi les entreprises agricoles exploitées par une personne physique que les personnes faisant partie de la relève désignée sont les plus nombreuses (39 %).

4.1 Relève désignée selon le sexe et par région administrative

La relève désignée par les exploitants agricoles prévoyant une vente ou un transfert dans un délai de cinq ans est composée de 2 964 personnes, soit de 2 455 hommes (82,8 %) et de 509 femmes (17,2 %).

Presque le quart de ces personnes (20,5 %) se trouvent en Montérégie et 18,5 % sont en Chaudière-Appalaches. Il faut dire que ces deux régions comptent le plus grand nombre d'exploitations agricoles, soit respectivement 24,8 % et 18,2 % du nombre total des exploitations agricoles québécoises (voir annexe 3.1).

La région du Bas-Saint-Laurent vient au troisième rang avec 11 % de la relève désignée, alors qu'elle ne représente que 7,5 % des exploitations agricoles.

Le tableau 4.1 illustre la répartition de la relève désignée selon le sexe et par région administrative.

Tableau 4.1
Répartition de la relève désignée selon le sexe et par région administrative, 2004

Région administrative	H	F	Total	%
Bas-Saint-Laurent (01)	266	59	325	11,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	123	46	169	5,7
Capitale-Nationale (03)	73	6	79	2,7
Mauricie (04)	110	17	127	4,3
Estrie (05)	217	59	276	9,3
Montréal (06)	1	2	3	0,1
Outaouais (07)	71	10	81	2,7
Abitibi-Témiscamingue (08)	57	21	78	2,6
Côte-Nord (09)	6	1	7	0,2
Nord-du-Québec (10)	2	0	2	0,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	16	7	23	0,8
Chaudière-Appalaches (12)	476	72	548	18,5
Laval (13)	15	3	18	0,6
Lanaudière (14)	137	25	162	5,5
Laurentides (15)	117	26	143	4,8
Montérégie (16)	508	100	608	20,5
Centre-du-Québec (17)	260	55	315	10,6
Relève désignée totale	2 455	509	2 964¹	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Ce nombre inclut 49 personnes de 14 et 15 ans.

4.2 Relève désignée selon l'âge

La moitié des personnes désignées pour prendre la relève ont de 20 à 29 ans. En effet, plusieurs appartiennent au groupe d'âge des 20 à 24 ans (32,3 %) et des 25 à 29 ans (21,3 %).

Les personnes de 40 ans et plus représentent 9,9 % de la relève désignée, alors que celles de moins de 20 ans en constituent 15 %.

Tableau 4.2
Répartition de la relève désignée selon l'âge et le sexe, 2004

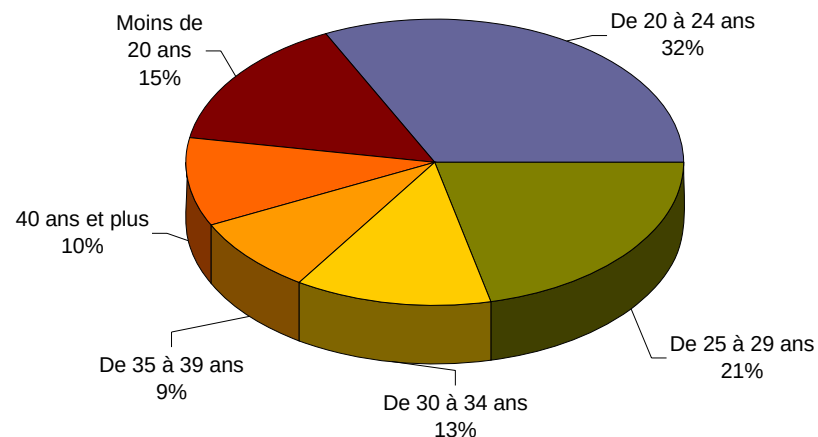
	Hommes		Femmes		Total	%
	Nombre	%	Nombre	%		
Moins de 20 ans	361	12,2	85	2,9	446 ¹	15,0
De 20 à 24 ans	790	26,7	166	5,6	956	32,3
De 25 à 29 ans	519	17,5	112	3,8	631	21,3
De 30 à 34 ans	317	10,7	60	2,0	377	12,7
De 35 à 39 ans	224	7,6	36	1,2	260	8,8
40 ans et plus	244	8,2	50	1,7	294	9,9
Total	2 455	82,8	509	17,2	2 964	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

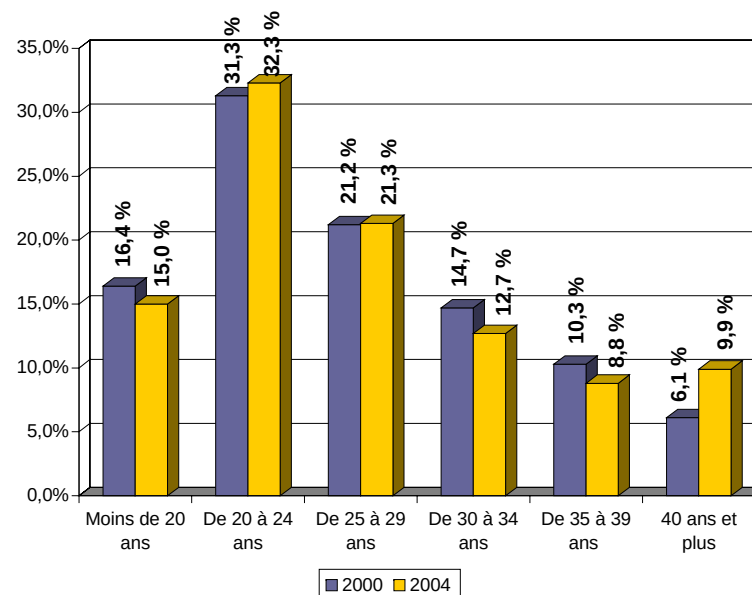
¹ Incluant 49 personnes (40 hommes et 9 femmes) de 14 et 15 ans.

La comparaison de la répartition de la relève en fonction de l'âge permet de constater que les variations sont peu significatives de 2000 à 2004. C'est dans le groupe des 40 ans et plus que les changements sont les plus importants, puisque la proportion est passée de 6,1 à 9,9 %.

Graphique 4.1
Âge des personnes désignées pour prendre la relève, 2004



Graphique 4.2
Répartition de la relève désignée selon l'âge, pour les années 2000 et 2004



4.3 Formation de la relève

4.3.1 Formation obtenue

Les personnes désignées pour prendre la relève ont obtenu un diplôme d'études reconnu dans une proportion de 84,2 % (2 117 sur 2 515¹).

Cette formation est spécialisée en agriculture dans 45,7 % des cas (968 sur 2 117). Parmi les personnes possédant une formation en agriculture, 37,1 % détiennent un diplôme d'études professionnelles (DEP), 49,8 % un diplôme d'études collégiales (DEC), 6,4 %, une attestation d'études collégiales (AEC) et 6,7 % un baccalauréat (BAC).

Une proportion significative des personnes de la relève (1 149 sur 2 515, soit 45,7 %) ont terminé une formation dans un autre domaine que l'agriculture : 69,5 % (799 sur 1 149) d'entre elles ont obtenu un diplôme d'études secondaires (DES), 18,9 % (217 sur 1 149), un DEC et 11,6 % (133 sur 1 149), un BAC.

Il faut souligner que 398 personnes ne possèdent aucun diplôme, ce qui représente 15,8 % de la relève. Presque la totalité de ces personnes sans formation, c'est-à-dire 92,2 %, sont des hommes.

Le tableau 4.3 présente la répartition de la relève selon la formation obtenue, le sexe et par région administrative.

¹ Mentionnons que dans 15 % des cas (355 hommes et 94 femmes), l'information quant à la formation était manquante dans la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004.

Tableau 4.3

Répartition de la relève selon la formation obtenue, le sexe et par région administrative, 2004

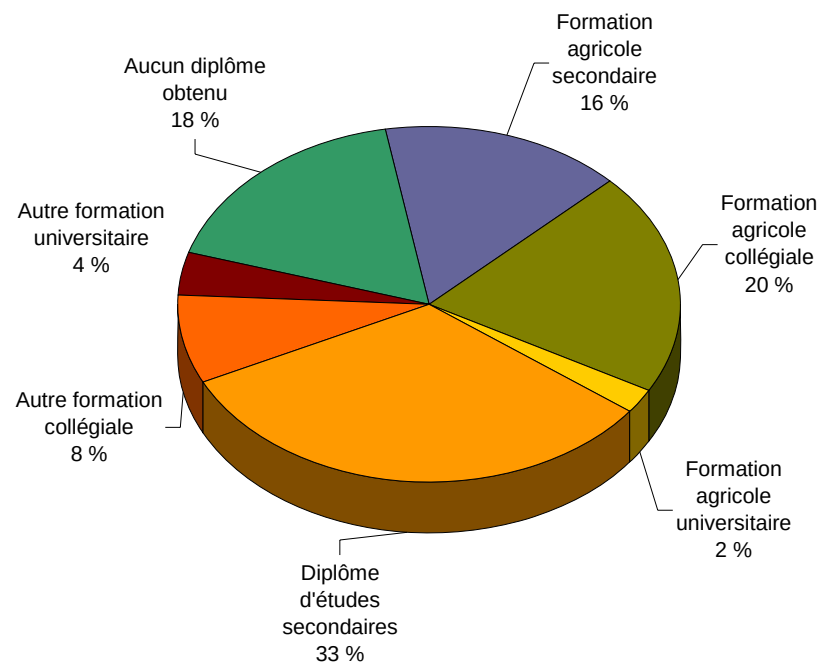
Région Sexe	01		02		03		04		05		06		07		08		09	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Formation agricole																		
DEP	33	3	12	2	5	0	16	0	36	4	0	0	4	1	4	0	2	1
DEC	31	21	33	7	12	3	22	3	19	12	0	0	10	1	9	8	0	0
AEC	9	1	6	1	4	0	0	0	3	2	0	0	2	0	4	0	0	0
BAC	5	2	2	2	1	0	1	0	5	2	0	0	0	1	0	1	0	0
Autre formation																		
DES	88	11	21	8	23	2	32	5	64	10	1	0	29	4	9	5	3	0
DEC	16	4	11	6	7	0	12	3	15	6	0	1	5	0	5	2	0	0
BAC	5	6	4	2	2	0	3	1	8	5	0	1	4	2	2	0	0	0
Aucun diplôme obtenu	28	4	13	4	7	0	9	0	39	2	0	0	11	1	10	2	0	0
Données manquantes	51	7	21	14	12	1	15	5	28	16	0	0	6	0	14	3	1	0
Total	266	59	123	46	73	6	110	17	217	59	1	2	71	10	57	21	6	1

Région Sexe	10		11		12		13		14		15		16		17		Total		Total	%
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Formation agricole																				
DEP	1	0	0	0	104	7	1	1	2	0	7	2	58	6	43	4	328	31	359	14,3
DEC	1	0	2	0	45	17	1	0	26	6	26	5	99	17	36	10	372	110	482	19,2
AEC	0	0	0	0	6	0	0	0	5	0	4	1	8	2	4	0	55	7	62	2,5
BAC	0	0	1	0	9	4	0	0	4	0	1	1	14	6	3	0	46	19	65	2,6
Sous-total formation agricole																	801	167	968	38,5
Autre formation																				
DES	0	0	6	3	131	9	7	2	35	8	22	8	150	29	61	13	682	117	799	31,8
DEC	0	0	1	1	21	7	3	0	14	2	13	2	24	12	18	6	165	52	217	8,6
BAC	0	0	1	2	11	2	1	0	5	1	3	5	30	14	6	7	85	48	133	5,3
Sous-total autre formation																	932	217	1 149	45,7
Aucun diplôme obtenu	0	0	1	1	83	6	2	0	25	3	25	1	72	5	42	2	367	31	398	15,8
Sous-total aucun diplôme																	367	31	398	15,8
Total des données disponibles																	2 100	415	2 515	100,0
Données manquantes	0	0	4	0	66	20	0	0	21	5	16	1	53	9	47	13	355	94	449	
TOTAL	2	0	16	7	476	72	15	3	137	25	117	26	508	100	260	55	2 455	509	2 964	

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Parmi la relève masculine, 32,5 % des hommes détiennent un DES, 20,3 %, une formation collégiale (DEC et AEC) spécialisée en agriculture, 15,6 %, un DEP en agriculture, 7,9 %, un DEC dans un domaine autre que l'agriculture, 4 %, un BAC autre qu'en agriculture et 2,2 %, un BAC spécialisé en agriculture. Enfin, 17,5 % des hommes ne possèdent aucun diplôme.

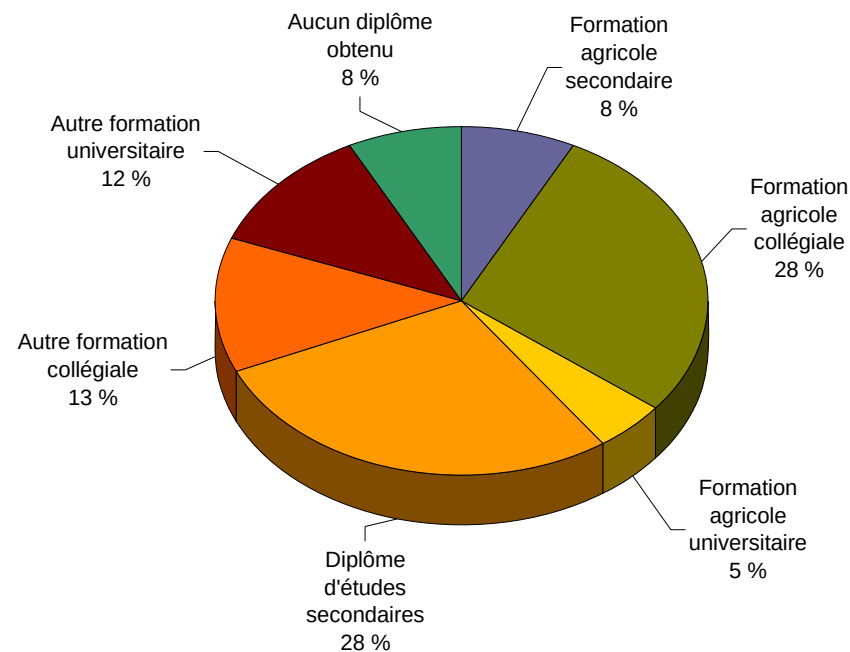
Graphique 4.3
Diplôme obtenu par la relève masculine, 2004



Note : Trois cent cinquante-cinq données sont manquantes.

Du côté des femmes, celles qui possèdent une formation collégiale en agriculture ou un DES arrivent à égalité (28,2 %). Elles sont suivies par celles qui détiennent une autre formation collégiale (12,5 %), une autre formation universitaire (11,6 %), une formation secondaire en agriculture (7,5 %), puis une formation universitaire en agriculture (4,6 %). Enfin, 7,5 % de la relève féminine ne possède aucun diplôme. Les femmes de la relève sont donc proportionnellement plus scolarisées que leurs pairs masculins.

Graphique 4.4
Diplôme obtenu par la relève féminine, 2004



Note : Quatre-vingt-quatorze données sont manquantes.

Le tableau 4.4 indique la répartition de la formation suivie en fonction du niveau de scolarité complété, selon l'âge et le sexe des personnes désignées pour prendre la relève. Il démontre que 47,2 % d'entre elles (1 010 hommes et 148 femmes) ont fait des études secondaires, 31 %, des études collégiales (592 hommes et 169 femmes) et 8,1 %, des études universitaires (131 hommes et 67 femmes). Rappelons que 15,8 % n'ont obtenu aucun diplôme.

Tableau 4.4
Diplôme obtenu par la relève désignée selon l'âge et le sexe, 2004

Âge de la relève désignée	Aucun diplôme obtenu		Secondaire						Collégial							
			DES		DEP en agriculture		Sous-total secondaire		DEC		DEC en agriculture		AEC en agriculture		Sous-total collégial	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 16 ans	9	2	1	2	1	0	2	2	1	0	1	0	0	0	2	0
De 16 à 39 ans	300	20	576	95	318	31	894	126	143	49	356	110	54	7	553	166
40 ans et plus	58	9	105	20	9	0	114	20	21	3	15	0	1	0	37	3
Total	367	31	682	117	328	31	1 010	148	165	52	372	110	55	7	592	169

Âge de la relève désignée	Universitaire						Total				Données manquantes		Relève totale	
	BAC		BAC en agriculture		Sous-total universitaire									
	H	F	H	F	H	F	H	%	H	%	H	F	H	F
Moins de 16 ans	0	0	0	0	0	0	13	0,6	4	1,0	27	5	40	9
De 16 à 39 ans	67	36	41	15	108	51	1 855	88,3	363	87,5	316	87	2 171	450
40 ans et plus	18	12	5	4	23	16	232	11,0	48	11,6	12	2	244	50
Total	85	48	46	19	131	67	2 100	100,0	415	100,0	355	94	2 455	509

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

L'analyse comparative des données sur les diplômes obtenus par la relève, entre 2000 et 2004, révèle que moins de personnes ont reçu une formation spécialisée en agriculture en 2004. Ainsi, le nombre de titulaires d'un DEP en agriculture a diminué de 2,1 %. Il en va de même pour le nombre de personnes ayant obtenu un DEC ou un BAC en agriculture, qui a baissé de 4,7 % et de 1,1 % respectivement. On note aussi que la proportion de personnes ne détenant aucun diplôme a progressé de 2,2 % depuis 2000. Cette proportion est même supérieure à celle de 1997.

La dernière ligne du tableau présente le pourcentage des personnes qui détiennent un diplôme au moment de l'enquête (2 117) sur l'ensemble de la relève désignée (2 964). Sont exclues celles qui n'ont aucun diplôme (398) et les données manquantes (449).

Tableau 4.5
Diplôme obtenu par la relève désignée¹, pour les années 1993, 1995, 1997, 2000 et 2004

	1993		1995		1997		2000		2004	
	Nombre	% ²	Nombre	% ²	Nombre	% ²	Nombre	% ²	Nombre	% ²
Relève désignée	2 097		1 747		3 673		2 780		2 964	
Données manquantes									449	15,1
Données disponibles	1 978		1 530		2 950		2 418		2 515	
Aucun diplôme obtenu	408	26,0	297	24,1	392	15,3	289	13,6	398	15,8
DES	722	46,0	533	43,2	1 077	42,1	577	27,1	799	31,8
DEP en agriculture	100	6,4	67	5,4	269	10,5	349	16,4	359	14,3
DEC	123	7,8	86	7,0	204	8,0	148	7,0	217	8,6
DEC en agriculture	148	9,4	163	13,2	447	17,5	508	23,9	482	19,2
AEC en agriculture	16	1,0	20	1,6	---	0,0	76	3,6	62	2,5
BAC	32	2,0	40	3,2	108	4,2	104	4,9	133	5,3
BAC en agriculture	21	1,3	27	2,2	61	2,4	78	3,7	65	2,6
Personnes de la relève diplômées	1 570	55,4³	1 233	53,63	2 558	59,0³	2 129	66,2³	2 117	71,4³

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.
MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec 2000*, p. 58.

¹ Ces données excluent les formations en cours.

² Ces pourcentages sont calculés sur la somme des personnes ne détenant aucun diplôme et de celles qui détiennent un diplôme au moment de l'enquête.

³ Pourcentage des personnes détenant un diplôme sur l'ensemble de la relève désignée.

4.3.2 Formation en cours

En 2004, parmi les 2 964 personnes désignées pour prendre la relève, 671 étaient encore en formation, soit 22,6 %. De ce nombre, 399 (59,5 %) étaient inscrits à un programme d'études spécialisé en agriculture. Plus du tiers des 671 personnes poursuivant des études faisaient un DEC en agriculture (36,7 %).

Chez les 272 personnes de la relève qui suivaient une autre formation, 170 personnes étudiaient pour obtenir un DES, soit 62,5 %.

Tableau 4.6
Répartition de la relève selon la formation en cours, le sexe et par région administrative, 2004

Régions Sexe	01		02		03		04		05		06		07		08		09	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Relève désignée	266	59	123	46	73	6	110	17	217	59	1	2	71	10	57	21	6	1
Formation agricole																		
DEP	10	3	4	1	1	0	2	0	9	4	0	0	0	0	2	1	0	0
DEC	29	6	16	9	5	1	8	1	14	4	1	0	1	0	7	1	1	0
AEC	2	0	1	0	1	0	0	0	6	0	0	0	3	1	0	0	0	0
BAC	3	1	0	2	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre formation																		
DES	22	4	10	5	2	1	9	1	12	11	0	0	3	0	6	1	0	0
DEC	2	2	2	0	1	0	3	1	4	1	0	0	2	0	1	0	0	0
BAC	1	0	3	2	0	0	1	2	3	2	0	0	1	0	1	0	0	0
Total	69	16	36	19	11	2	23	6	48	23	1	0	10	1	17	3	1	0

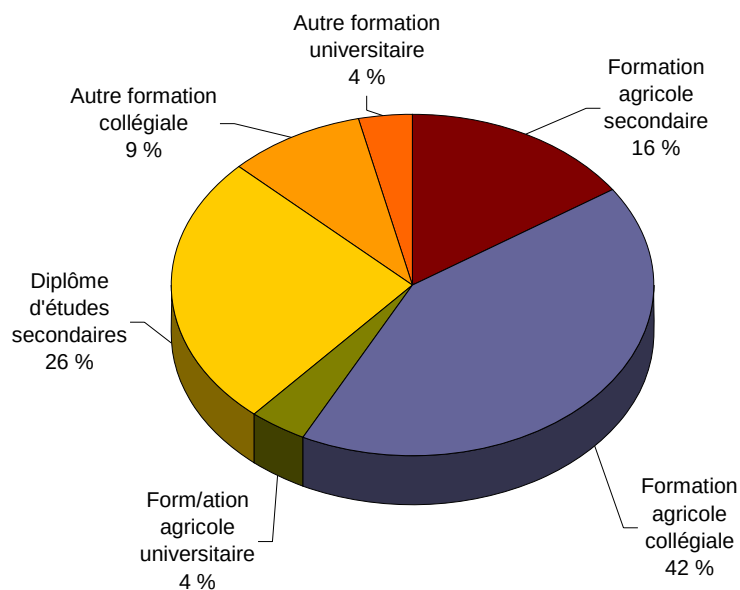
Régions Sexe	10		11		12		13		14		15		16		17		H	F	Total	% ¹
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F				
Relève désignée	2	0	16	7	476	72	15	3	137	25	117	26	508	100	260	55	2 455	509	2 964	
Formation agricole																				
DEP	0	0	2	0	27	3	0	0	0	1	4	0	13	2	7	0	81	15	96	14,3
DEC	1	0	1	0	29	10	1	0	17	2	8	2	35	8	22	6	196	50	246	36,7
AEC	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	3	0	4	0	22	2	24	3,6
BAC	0	0	0	0	1	3	1	0	5	3	1	0	3	0	5	2	20	13	33	4,9
Sous-total formation agricole																	319	80	399	59,5
Autre formation																				
DES	0	0	0	0	16	2	0	0	17	5	5	0	19	4	14	1	135	35	170	25,3
DEC	0	0	1	0	6	4	0	1	3	1	1	0	11	2	10	5	47	17	64	9,5
BAC	0	0	2	0	1	5	1	0	0	1	0	2	3	1	2	4	19	19	38	5,7
Sous-total autre formation																	201	71	272	40,5
Total	1	0	6	0	81	27	3	1	42	13	20	5	87	17	64	18				
TOTAL																	520	151	671	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Proportion du nombre de personnes de la relève suivant ce type de formation par rapport au total des personnes qui sont encore en formation (671).

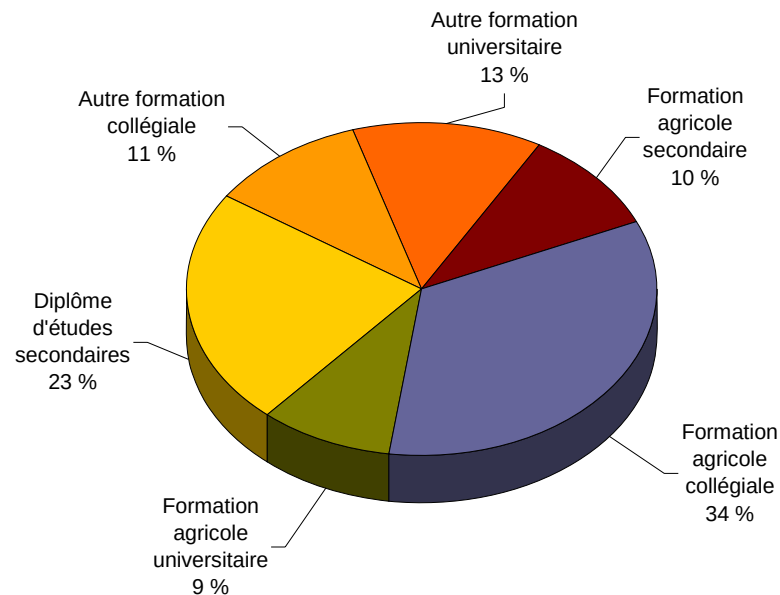
Les hommes de la relève représentent 77,5 % des personnes encore en formation (520 sur 671). Presque la moitié d'entre eux étudient en vue d'obtenir une formation collégiale en agriculture (41,9 %), suivis de ceux inscrits au DES (25,9 %) et au DEP en agriculture (15,5 %). Enfin, 9 % poursuivent une autre formation collégiale, 4 % un BAC en agriculture et 3,6 % une autre formation universitaire. Les hommes inscrits dans un programme spécialisé en agriculture dans les trois niveaux de formation représentent 61,3 % de ceux qui sont encore en formation.

Graphique 4.5
Formation en cours pour la relève masculine selon le type de formation, 2004



Les 151 femmes de la relève représentent 22,5 % de l'ensemble des personnes qui suivent une formation (151 sur 671). Comme pour les hommes, plusieurs étudient en vue d'obtenir un DEC en agriculture (33,1 %) ou un DES (23,1 %). Viennent ensuite celles qui sont inscrites à une formation universitaire dans un domaine autre que l'agriculture (12,5 %), à une formation collégiale autre (11,2 %), à un DEP en agriculture (9,9 %) ou à un BAC en agriculture (8,6 %). Les femmes inscrites à un programme spécialisé en agriculture dans les trois niveaux de formation constituent 52,9 % de celles qui sont en formation. Cette proportion est moindre que chez les hommes.

Graphique 4.6
Formation en cours pour la relève féminine selon le type de formation, 2004



Le tableau 4.7 donne la répartition des personnes de la relève désignée encore en formation en fonction de l'ordre d'enseignement et selon l'âge et le sexe.

Tableau 4.7
Formation en cours pour la relève désignée selon l'âge et le sexe, 2004

Âge de la relève désignée	Secondaire						Collégial								Universitaire						Total	
	DES		DEP en agriculture		Sous-total secondaire		DEC		DEC en agriculture		AEC en agriculture		Sous-total collégial		BAC		BAC en agriculture		Sous-total universitaire			
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 16 ans	19	4	2	0	21	4	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	22	4
De 16 à 39 ans	114	31	79	15	193	46	45	17	195	50	22	1	262	68	18	18	20	13	38	31	493	145
40 ans et plus	2	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	1	2	1	1	1	0	0	1	1	5	2
Total	135	35	81	15	216	50	47	17	196	50	22	2	265	69	19	19	20	13	39	32	520	151

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

4.3.3 Évolution de la situation concernant la formation de la relève

Le tableau 4.8 illustre l'évolution de la situation concernant la formation de la relève depuis 1993. Ces données doivent être interprétées avec prudence.

Pour les années 1993 à 2000, le pourcentage tient compte des personnes ayant obtenu un diplôme et celles qui poursuivent des études. Pour l'année 2004, seules les personnes diplômées au moment de l'enquête sont prises en compte. En conséquence, le taux de diplomation pourrait augmenter en fonction du nombre de personnes qui compléteront leurs études avec succès.

Tableau 4.8
Évolution de la situation concernant la formation de la relève, formation terminée et en cours (en agriculture ou non), pour les années 1993, 1995, 1997, 2000 et 2004

	1993	1995	1997	2000	2004 ¹
Formation universitaire	4 %	7 %	7 %	8 %	8 %
Formation collégiale	23 %	28 %	31 %	38 %	30 %
Formation secondaire	53 %	49 %	51 %	43 %	46 %
Aucun diplôme	19 %	17 %	11 %	10 %	16 %

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.
MAPAQ, *Profil de la relève agricole au Québec 2000*.

¹ Certaines personnes ont déjà obtenu un diplôme et suivent une formation dans un autre programme.

4.4 Relève agricole selon la principale source de revenu

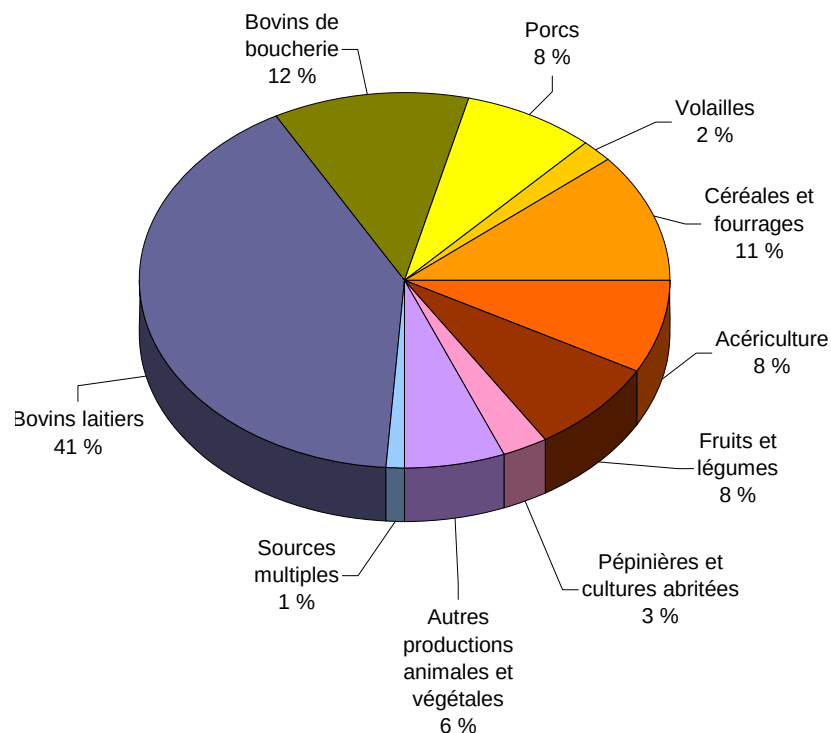
Près de la moitié des personnes faisant partie de la relève désignée (40,8 %) se trouvent dans les exploitations dont les bovins laitiers sont la principale source de revenu. Suivent, par ordre décroissant d'importance, le secteur des bovins de boucherie (12,2 %), des céréales et fourrages (11,4 %), des porcs (8,4 %), de l'acériculture (7,7 %), des fruits et légumes (7,7 %) et des autres productions animales et végétales (5,5 %). La proportion de la relève dans les autres secteurs est minime, soit 2,9 % dans les pépinières et cultures abritées, 2,2 % dans les volailles et 1,2 % dans les sources multiples.

Tableau 4.9
Répartition des personnes désignées pour prendre la relève selon la principale source de revenu des exploitations et par région administrative, 2004

Principale source de revenu	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	Total	%
Bovins laitiers	167	88	34	60	136	0	20	37	1	0	2	222	0	45	46	199	152	1 209	40,8
Bovins de boucherie	43	21	11	13	36	0	48	23	4	2	9	67	0	9	9	28	39	362	12,2
Porcs	11	2	0	11	6	0	0	0	0	0	0	95	0	23	5	70	26	249	8,4
Volailles	1	1	4	5	0	0	0	0	0	0	1	9	0	13	6	11	13	64	2,2
Céréales et fourrages	10	19	3	21	15	1	5	7	0	0	1	9	0	19	11	189	27	337	11,4
Acériculture	35	0	5	1	47	0	0	0	0	0	0	99	0	4	10	5	23	229	7,7
Fruits et légumes	9	23	17	6	4	0	1	0	1	0	6	6	11	32	26	67	20	229	7,7
Pépinières et cultures abritées	7	3	2	1	7	2	0	4	1	0	3	9	7	3	14	18	4	85	2,9
Autres productions animales et végétales	38	12	3	7	24	0	7	7	0	0	0	19	0	11	11	14	11	164	5,5
Sources multiples	4	0	0	2	1	0	0	0	0	0	1	13	0	3	5	7	0	36	1,2
Total	325	169	79	127	276	3	81	78	7	2	23	548	18	162	143	608	315	2 964	100,0
%	11,0	5,7	2,7	4,3	9,3	0,1	2,7	2,6	0,2	0,1	0,8	18,5	0,6	5,5	4,8	20,5	10,6	100,0	

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Graphique 4.7
Répartition de la relève désignée selon la principale source de revenu, 2004



La comparaison de la répartition de la relève désignée selon la principale source de revenu pour les années 2000 et 2004 révèle que le secteur des bovins laitiers a perdu de l'importance relative (49 % versus 40,8 %), même si c'est dans ce type d'exploitation que se trouve le plus grand nombre de personnes désignées pour prendre la relève. Les autres secteurs ont des taux de représentation comparables, sauf ceux de l'acériculture, où l'augmentation est de 3,2 % et des pépinières et cultures abritées qui voit leur relève bondir de 1,2 % à 2,9 %.

Tableau 4.10
Répartition de la relève désignée selon la principale source de revenu des exploitations, pour les années 2000 et 2004

Principale source de revenu	2000	2004
Bovins laitiers	49,0	40,8
Bovins de boucherie	12,8	12,2
Porcs	7,6	8,4
Volailles	3,4	2,2
Céréales et fourrages	10,2	11,4
Acériculture	4,5	7,7
Fruits et légumes	7,2	7,7
Pépinières et cultures abritées	1,2	2,9
Autres productions animales et végétales	4,2	5,5
Sources multiples	---	1,2

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.
 MAPAQ : *Profil de la relève agricole 2000*.

4.5 Relève agricole selon les revenus agricoles totaux

C'est pour les exploitations générant des revenus agricoles totaux de 100 000 \$ à 249 999 \$ que la plus forte proportion de la relève a été désignée (27,4 %). Suivent celles qui produisent des revenus de 250 000 \$ à 499 999 \$ (23,2 %) et de moins de 50 000 \$ (22,1 %). Les exploitations dont les revenus déclarés vont de 50 000 \$ à 99 999 \$ viennent en dernier lieu avec 11,4 %.

Tableau 4.11
Répartition de la relève désignée selon le sexe et les revenus agricoles totaux¹, 2003

Revenus agricoles totaux	H	F	Total	%
Moins de 50 000 \$	538	116	654	22,1
De 50 000 \$ à 99 999 \$	278	59	337	11,4
De 100 000 \$ à 249 999 \$	688	125	813	27,4
De 250 000 \$ à 499 999 \$	573	116	689	23,2
500 000 \$ et plus	378	93	471	15,9
Total	2 455	509	2 964	100,0

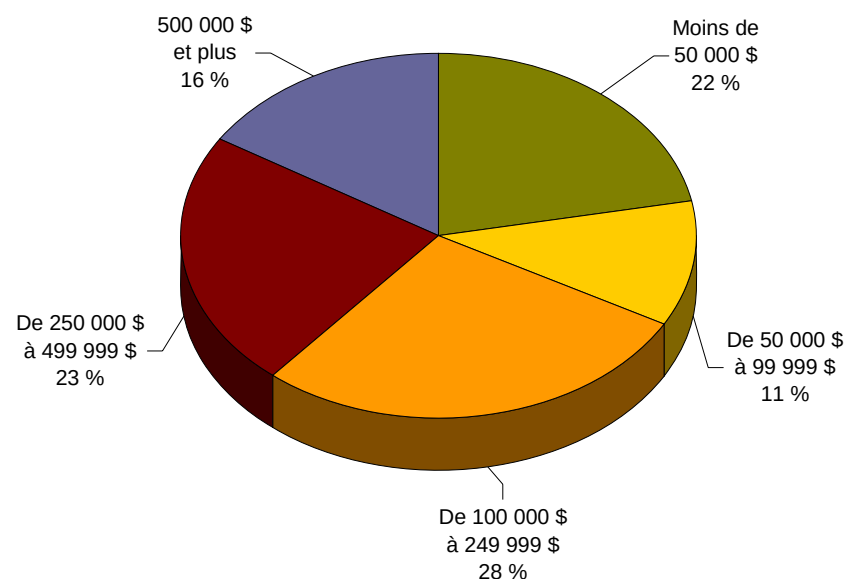
Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Revenus agricoles totaux de l'année civile antérieure.

L'examen de la répartition de la relève et de celle des exploitations agricoles en fonction des revenus produits (section 3.2) démontre que les exploitations qui génèrent les revenus agricoles les plus élevés ont proportionnellement davantage de relève désignée.

Ainsi, les exploitations qui rapportent des revenus de 500 000 \$ et plus représentent 9 % des exploitations agricoles québécoises (2 709 sur 29 825, voir annexe 3.3), mais regroupent 15,9 % de la relève désignée. Celles produisant des revenus de 250 000 \$ à 499 999 \$ rassemblent 14,9 % des exploitations et 23,2 % de la relève. À l'inverse, les exploitations qui génèrent des revenus agricoles de 50 000 \$ et moins représentent 38,5 % des exploitations et réunissent 22,1 % de la relève.

Graphique 4.8
Répartition de la relève désignée selon les revenus agricoles totaux, 2003



Le tableau 4.12 présente la répartition de la relève désignée selon les revenus agricoles totaux déclarés et la principale source de revenu des exploitations. La relève se retrouve principalement dans les exploitations dont les revenus agricoles se situent entre 100 000 \$ et 499 999 \$ (50,6 %, soit 1 502 sur 2 964).

Tableau 4.12

Répartition de la relève désignée selon les revenus agricoles totaux¹ et la principale source de revenu des exploitations, 2003

Principale source de revenu	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 99 999 \$	De 100 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus	Total	%
Bovins laitiers	27	73	486	468	155	1 209	40,8
Bovins de boucherie	187	81	54	18	22	362	12,2
Porcs	8	11	45	71	114	249	8,4
Volailles	4	2	8	11	39	64	2,2
Céréales et fourrages	110	53	79	44	51	337	11,4
Acériculture	149	42	33	5	0	229	7,7
Fruits et légumes	57	32	48	39	53	229	7,7
Pépinières et cultures abritées	11	8	30	17	19	85	2,9
Autres productions animales et végétales	85	32	24	13	10	164	5,5
Sources multiples	16	3	6	3	8	36	1,2
Total	654	337	813	689	471	2 964	100,0
	22,1	11,4	27,4	23,2	15,9	100,0	

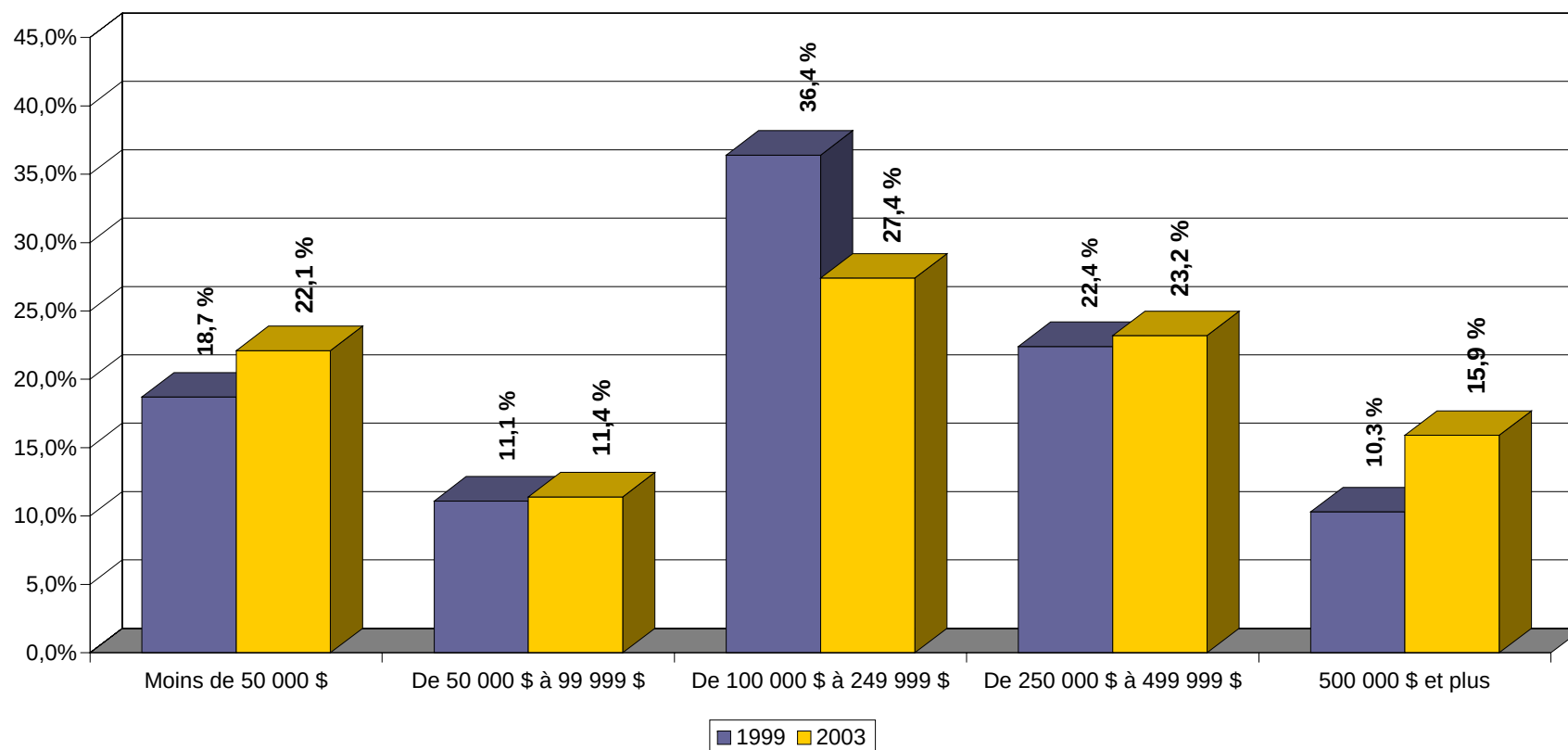
Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Revenus agricoles totaux de l'année civile antérieure.

La comparaison des données de 1999 avec celles de 2003 démontre que la répartition de la relève en fonction des revenus agricoles totaux a varié de manière significative pour les exploitations produisant des revenus de 100 000 \$ à 249 999 \$, puisqu'elle a diminué de 9 %. C'est du côté des exploitations qui génèrent des revenus de 500 000 \$ et plus que l'on enregistre la plus forte augmentation de la proportion de relève désignée, qui est passée de 10,3 % à 15,9 %.

Graphique 4.9

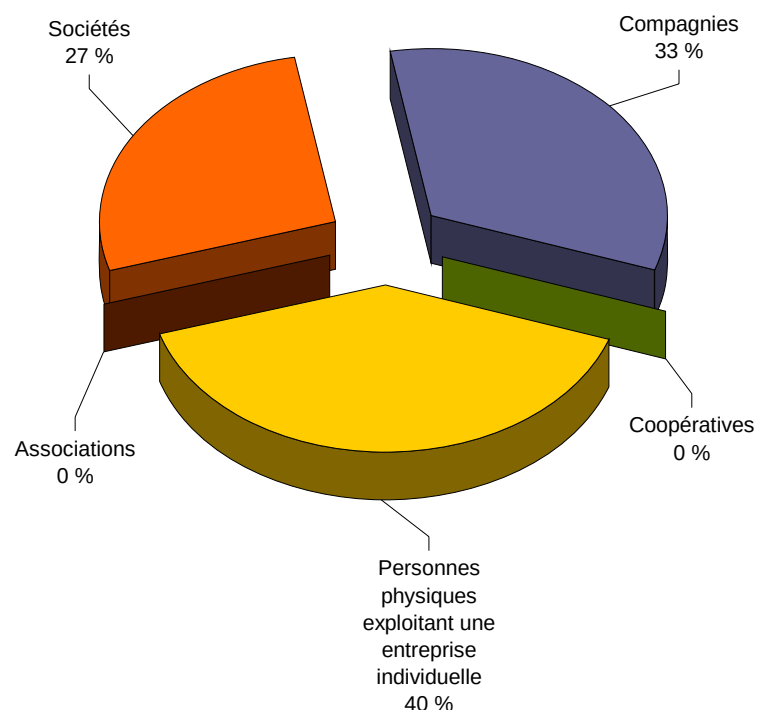
Répartition de la relève désignée selon les revenus agricoles générés par les exploitations, pour les années 1999 et 2003



4.6 Relève selon le statut juridique des exploitations

Les exploitations agricoles dont le statut juridique est celui de personnes physiques exploitant une entreprise individuelle regroupent le plus grand nombre de personnes de la relève (39,9 %). Elles sont suivies par les compagnies (33,5 %) et les sociétés (26,5 %). Une seule coopérative a désigné une relève, alors qu'aucune association ne l'a fait.

Graphique 4.10
Répartition de la relève désignée selon le statut juridique des exploitations, 2004



Les entreprises exploitées par une personne physique correspondent à 46,4 % des exploitations agricoles québécoises (annexe 3.4) et regroupent 39,9 % de la relève, ce qui représente un écart négatif de 6,5 %. Quant aux compagnies, elles constituent 27,1 % des exploitations agricoles du Québec alors qu'elles regroupent 33,5 % de la relève.

En ce qui concerne l'âge de la relève en fonction du statut juridique des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu, on constate que la très grande majorité des personnes de la relève ont de 16 à 39 ans, quel que soit le statut juridique.

Tableau 4.13
Statut juridique des exploitations selon l'âge de la relève désignée, 2004

Statut juridique des exploitations dont la vente ou le transfert est prévu	Âge de la relève désignée			
	Moins de 16 ans	De 16 à 39 ans	40 ans et plus	Nombre
Associations	0	0	0	0
Compagnies	12	932	49	993
Coopératives	0	1	0	1
Personne physique exploitant une entreprise individuelle	17	937	230	1 184
Sociétés	20	751	15	786
TOTAL	49	2 621	294	2 964

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 2004, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

SECTION 5

Annexes

FICHE-CLIENT

Dénomination sociale:

NIM:

Bureau régional:

IDENTIFICATION

Centre de service:

Région administrative:

Nom Légal:

Statut juridique:

Catégorie:

Numéro d'immatriculation (NEQ):

Autres noms de l'entreprise:

Date du statut juridique (aaaa-mm-jj):

Exploitant agricole

Raison du statut juridique:

Langue de correspondance: ☐ Français ☐ Anglais

Date de constitution (aaaa-mm-jj):

Date d'exemption (aaaa-mm-jj):

Statut du client: ☐ actif ☐ radié

Date du statut (aaaa-mm-jj):

Raison du statut client:

Date de fin des utilisations (aaaa-mm-jj):

MEMBRES

Nom	Prénom	# assurance sociale	% parts	Sexe	Date naissance (aaaa-mm-jj)

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

No civique:

Rue:

Municipalité:

Code géographique:

Code Postal:

Province/État/Zone:

Pays:

Annexe 1 – Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles

RÉPONDANTS - X
X = 1, 2, 3, 4, ...

RELÈVE AGRICOLE (14 ans et plus ne possédant pas de parts dans l'entreprise)

AFFILIATION

Page 2

FICHE-CLIENT

Dénomination sociale:

MAIN D'OEUVRE

	Nombre		Moyenne d'heures/ semaine par personne
	Hommes	Femmes	
Main d'oeuvre familiale			
Propriétaires			
Conjoints et conjoints (non-propriétaires)			
Autres membres de la famille de plus de 14 ans			
Total:			
Main d'oeuvre embauchée			
Plein temps (30 heures et plus/semaine – 40 semaines et plus)			
Temps partiel (moins de 30 heures/semaine – 40 semaines et plus)			
Moins de 5 semaines			
De 5 à 9 semaines			
De 10 à 19 semaines			
De 20 à 29 semaines			
De 30 à 39 semaines			
Total:			
Provenance de la Main d'oeuvre embauchée			
Extérieur de la province de Québec			
Même région administrative (locale)			
Autres régions du Québec			
Total:			

REVENUS

Revenus totaux bruts (année précédente): \$

(Revenu agric. = Recettes agric. + Indemnités assurances récolte et stabilisation)

Source de revenus

Total:

Pour l'année:

Date d'exemption (aaaa-mm-jj):

Pourcentage

Dénomination sociale:

CARACTÉRISTIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

Faites-vous de la transformation à la ferme ?

☐ Oui ☐ Non
☐ Oui ☐ Non

Avez-vous un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF exigé par le ministère de l'environnement) ?

☐ Oui ☐ Non
☐ Oui ☐ Non

Votre exploitation est-elle traversée par un cours d'eau verbalisé ?
Si oui, labourez-vous jusqu'au bord du cours d'eau (incluant le hersage) ?

☐ Oui ☐ Non
☐ Oui ☐ Non

Si non, indiquer la largeur non labourée le long du cours d'eau.

Mètres
☐ Oui ☐ Non

Si non, avez-vous semé ou planté des végétaux (foin, arbustes, arbres) dans cette bande pour protéger le cours d'eau

Pour l'ensemble de votre exploitation, quelles ont été vos dépenses en engrais minéraux l'année précédant l'année d'enregistrement ?

Dénomination sociale:

PRACTIQUES DE GESTION

Gestion de l'exploitation

Utilisez-vous un ordinateur ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui: pour la comptabilité:

Pour le registre des troupeaux:

☐

Pour le registre des champs:

☐

Possédez-vous une moulinette ?

☐ Oui ☐ Non

Services conseils

qui consultez-vous pour obtenir des services conseils:

Ministère et organisme
gouvernemental

MAPAQ:

Financière agricole:

☐

Services conseils de groupe

CET: Club d'encadrement technique:

☐

SGA: Syndicat de gestion agricole:

☐

Club agro:

☐

CRÉA-CMÉA: Centre régional ou Centre multiservice
d'établissement en agriculture:

☐

CUMA: Coopérative d'utilisation de machinerie agricole:

☐

Centre d'expertise
technique et de services

RAP: Réseau d'avertissement phytosanitaire:

☐

Réseau de dépistage:

☐

OGF: Organisme de gestion de fumier:

☐

IQDHO: Institut québécois du développement de
l'horticulture ornementale:

☐

PATLQ: Programme d'amélioration des troupeaux laitiers
du Québec:

☐

CEPOQ: Club d'expertise en production ovine du Québec:

☐

CDPQ: Centre de développement du porc du Québec:

☐

Autres

Services de comptabilité et de fiscalité de l'UPA:

☐

Consultant indépendant:

☐

Vendeur d'intrant (engrais, pesticides...):

☐

Autres (Précisez):

Quels montant investissez-vous en moyenne par année dans les services conseils ?:

0 - 500 \$ ☐

501 - 1000 \$ ☐

1001 - 2000 \$ ☐

2001 \$ et plus ☐

FICHE-CLIENT

Dénomination sociale:

SITE D'EXPLOITATION - x x = 1, 2, 3, 4...

Principal: ☐

LOCALISATION

No civique: Rue:

Municipalité:

Code géographique:

Province/État Zone:

Code Postal:

Pays:

SUPERFICIES EXPLOITÉES - pour le site d'exploitation x

Superficies occupées dont vous êtes propriétaire:

Plus: Superficies occupées louées de quelqu'un:

Superficies totales aux fins d'enregistrement:

Avez-vous des productions certifiées biologiques sur ce site ?

Faites-vous usage de semences transgéniques sur ce site ?

☐ Oui ☐ Non
☐ Oui ☐ Non

UNITÉS D'ÉVALUATION (Numéros de matricule) - pour le site d'exploitation x

Occupation:										Bn. file.							
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Propriétaire	☐	Locataire	☐	Sup. tot. occ.		☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Propriétaire	☐	Locataire	☐	Sup. tot. occ.		☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Propriétaire	☐	Locataire	☐	Sup. tot. occ.		☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Propriétaire	☐	Locataire	☐	Sup. tot. occ.		☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Propriétaire	☐	Locataire	☐	Sup. tot. occ.		☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Propriétaire	☐	Locataire	☐	Sup. tot. occ.		☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Propriétaire	☐	Locataire	☐	Sup. tot. occ.		☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Propriétaire	☐	Locataire	☐	Sup. tot. occ.		☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Propriétaire	☐	Locataire	☐	Sup. tot. occ.		☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Propriétaire	☐	Locataire	☐	Sup. tot. occ.		☐	☐

FICHE-CLIENT

Dénomination sociale:

SUPERFICIES VÉGÉTALES

Acériculture		Standard	Bio
Nombre d'entailles exploitées (année d'enregistrement)			
Potentiel de l'érablière			
Superficie totale de l'érablière (entaille ou non – en hectares)			
Céréales et protéagineux pour le grain (En hectares)			
	Standard	Bio/Trans	
Avoine			
Blé pour alimentation animale			
Blé pour alimentation humaine			
Canola			
Céréales mélangées			
Haricot sec			
Maïs-grain (sauf maïs sucré)			
Orge			
Sarrasin			
Seigle			
Soya			
Autres			
Total:			
Céréales récoltées pour la semence pedigree (En hectares)			
	Standard	Bio	
Avoine			
Blé pour alimentation animale			
Blé pour alimentation humaine			
Orge			
Soya			
Autres			
Total:			
Champignons (en mètres carrés)			
	Standard	Bio	
Champignonnières, superficie des bâtiments en mètres carrés (m²)			
Champignonnières, superficie des bâtiments en hectares (ha)			
Superficie enssemencée par cycle			
Nombre de cycles par année			
Nombre de récoltes par cycle			

FICHE-CLIENT

Dénomination sociale:

Cultures abritées (en mètres carrés)	Standard	Bio	Récolte
Plants de légumes en caissette pour jardins			
Plants de légumes en caissette pour plein champ			
Fleurs annuelles en caissette et jardinières			
Plantes vivaces			
Roses coupées			
Autres fleurs coupées			
Poêles fleuries			
Plantes vertes			
Concombres			
Piments			
Laitue			
Tomates			
Fines herbes			
Plants forestiers			
Autres			
Total:			
Superficie physique des serres en mètres carrés (m²)			
Superficie physique des serres en hectares (ha)			
Fourrages			
Prairie et foin à dominance légumineuse			
Prairie et foin à dominance graminée			
Mais d'ensilage ou fourrager			
Autres céréales d'ensilage ou fourragères			
Total:			

Dénomination sociale:

Fruits (en hectares)	Standard		Bio		Nombre d'arbres	
	Standard	Bio	Standard	Bio	Standard	Bio
Bleuet : Nains						
Corymbes ou géants						
Canneberges						
Fraisiers						
Framboisiers						
Vignes						
Pomniers nains						
Pomniers semi-nains						
Pomniers standard						
Poiriers						
Pruniers						
Autres						
Total:						

Horticulture ornementale plein champ (en hectares)		Superficie	Nombre d'unités
Arbres de Noël			
Pépinières de plants forestiers			
Arbustes			
Rosiers			
Plantes vivaces			
Arbres feuillus			
Gazon			
Conifères			
Autres			
Total:			

Horticulture ornementale en conteneur		Superficie	Nombre d'unités
Arbres feuillus			
Arbustes			
Conifères			
Plants forestiers			
Plantes vivaces			
Rosiers			
Autres			
Total:			

FICHE-CLIENT

Dénomination sociale:

Légumes frais (En hectares)	Standard	Bio
Asperge		
Betterave		
Carotte		
Chou		
Citrouille		
Courge		
Fines herbes		
Haricot frais		
Maïs sucré frais		
Oignon vert (échalote)		
Poireau		
Pomme de terre		
Radis		
Tomate fraîche		

	Standard	Bio
Aubergine		
Brocoli		
Céleri		
Chou-fleur		
Concombre frais		
Épinard		
Gourgane		
Laitue		
Oignon		
Piment		
Pois frais		
Pomme de terre de semence		
Rutabaga		
Autres		
Total:		

Légumes de transformation (En hectares)	Standard	Bio
Carotte de transformation		
Chou-fleur de transformation		
Cornichon de transformation		
Haricot de transformation		
Maïs sucré de transformation		
Pois de transformation		
Tomate de transformation		
Autres		
Total:		

Dénomination sociale:

**Pâturages
(En hectares)**

Pâturages améliorés et cultivés

Pâturages naturels, terres à foin non cultivées

Total:

Standard	Bio

Autres superficies

Tabac

Engrais verts (moutarde, radis, trèfle)

Autre, spécifier (max: 16 caractères)

Total:

Standard	Bio

**Superficies non cultivées (incluant boisé)
(En hectares)**

Terre en friche

Boisé

Plantations forestières

Autres superficies non cultivées

(Cours, bâtiments, crans, savanes, rochers, étangs)

Total:

Standard

Dénomination sociale:

N° UNITÉ D'ÉVALUATION :

Bovins de boucherie Vaches Taures Génaisses Bovins de semi-finition Nombre de taureaux Bovins de finition Veaux d'embouche (8 mois et moins, mâles et femelles) Possédez-vous un corral ? ☐ Oui ☐ Non Animaux en propriété ☐ Oui ☐ Non	Production annuelle estimée Utilisez-vous une balance à la ferme ? ☐ Oui ☐ Non ☐ En partie Indiquez le nombre d'animaux possédés
---	--

Gestion des déjections et traitements

Type d'entreposage des déjections Plate-forme: ☐ Réservoir (fosse ou lagune en sol): ☐ Plate forme avec purto: ☐ Tas au sol: ☐ Amas au sol: ☐ Entreposage sous abri: ☐ Oui ☐ Non Élevage avec accumulation de litière: ☐ Oui ☐ Non Traitement des fumiers: Méthode de traitement partiel: ☐ Oui ☐ Non Séparation mécanique: ☐ Séparation par sédimentation: ☐ Séparation par filtration: ☐ Mécanisme artificiel: ☐ Autres:	% Entreposé de façon étanche: % traité: Méthode de traitement complet: Déshydratation/Séchage: ☐ Bio-filtration: ☐ Aération ou bio-aération (procédé aérobie): ☐ Procédé anaérobie: ☐ Autres:
--	---

Dénomination sociale: _____

N° UNITÉ D'ÉVALUATION : | | | | | - | | | | - | | | | - | | | |

Bovins laitiers

Vaches

Nombre

Taures (12 mois et plus)

Génisses (moins de 12 mois)

Petits veaux laitiers d'abattage

Taureaux (utilisés pour la reproduction)

Transfert embryonnaire :

Insemination artificielle:

Numéro du troupeau PATLO:

☐ Oui ☐ Non

☐ Oui ☐ Non

Contrôle laitier:

Quota (Kg.m.g./l):

Étables à stabulation,

Libre:

Entravée:

☐ Oui ☐ Non

Gestion des eaux de laiterie:

☐ Oui ☐ Non

Si oui Traitement des eaux de laiterie:

Entreposage étanche:

Réacteur physico-chimique:

Fosse séptique avec élément épurateur

ou marais:

Rejet à l'égout municipal:

☐

☐

☐

☐

☐

Animaux en propriété

☐ Oui ☐ Non

☐ En partie

Indiquez le nombre d'animaux possédés _____

Gestion des déjections et traitements

Type d'entreposage des déjections

Plate-forme:

Réservoir (fosse ou lagune en sol):

Plate forme avec purc:

Tas au sol:

Amas au sol:

Entreposage sous abri:

Élevage avec accumulation

de lièvre:

☐

☐

☐

☐

☐

☐

☐

☐

☐ Oui ☐ Non

☐ Oui ☐ Non

% Entposé de façon étanche: _____

☐ Oui ☐ Non

% traité: _____

Traitement des fumiers:

Méthode de traitement complet:

Séparation mécanique:

Séparation par sédimentation:

Séparation par filtration:

Marais artificiel:

Autres:

Déshydratation/Séchage:

Bio-filtration:

Aération ou bio-aération

(procédé aérobie):

Procédé anaérobie:

Autres:

☐

☐

☐

☐

☐

Dénomination sociale:

--

Nombre

Brebis (une mise bas et plus)	
Agnelles (de remplacement)	
Bœufs	

Agronneux de lait	
Agronneux légers	
Agronneux lourds	

Production annuelle estimée	
Production annuelle estimée	
Production annuelle estimée	

☐ Oui ☐ Non

Insemination ☐ Oui ☐ Non

artificielle

☐ Oui ☐ Non

☐ En partie

Indiquer le nombre d'animaux possédés

Type d'entreposage des déjections

Plate-forme:
Réservoir (fosse ou lagune en sol):
Plate forme avec paroi:
Tas au sol:
Arnas au sol:

□ □ □ □ □

% Entreposé de façon étanche:

1001

☐	☐
Out	Out
☐	☐
Non	Non

☐ Out ☐ Non

% traité:

Méthode de traitement complet:

Séparation mécanique:
Séparation par sédimentation:
Séparation par filtration:
Marais artificiel:
Autres:

□ □ □ □ □

Déshydratation/Séchage:

Bio-filtration:
Aération ou bio-aération
(procédé aérobie):

Procédés anaérobie:

☐ robie:

Autres:

1111

FICHE-CLIENT

1

9

Foras de poupanière		Nombre		Production annuelle estimée		Indiquer le nombre d'animaux possédés	
Nombre de porcelets				Production annuelle estimée			
Propriété		☐ Oui ☐ Non		En perte		☐ En perte ☐ Indiquer le nombre d'animaux possédés	
Quel type d'équipement d'abreuvement utilisez-vous ?		☐ Tremie-abreuvoir ☐ Tétine (suce) ☐ Bol économiseur ☐ Auge		Utilisez-vous de la phytase dans l'alimentation ?		☐ Oui ☐ Non	
Combien de formulations alimentaires utilisez-vous ?							

Gestion des déjections et traitements			
Type d'entreposage des déjections			
Plate-forme:		☐	
Réservoir (fosse ou lagune en sol):		☐	
Plate forme avec paroi:		☐	
Tas en sol:		☐	
Amas au sol:		☐	
Entreposage sous abri:		☐ Oui ☐ Non	
Élevage avec accumulation de litière:		☐ Oui ☐ Non	
Traitements des fumiers:		☐ Oui ☐ Non	
Méthode de traitement partiel:		☐ Oui ☐ Non	
Séparation mécanique:		☐	
Séparation par sédimentation:		☐	
Séparation par filtration:		☐	
Marras artificiel:		☐	
Autres:		☐	

Méthode de traitement complet:			
Déshydratation/Séchage:		☐	
Bio-filtration:		☐	
Aération ou bio-séparation (procédé aérobie):		☐	
Procédé anaérobie:		☐	
Autres:			

--

[illegible]

Production annuelle estimée

11

Venues de grain

2

partle

Indiquer le nombre d'animaux possédés

Gestion des déjections et traitements

Type d'entreposage des déjections

Plate-forme:

Réservoir (fosse ou lagune en sol):

Plate forme avec purot:

Tas au sol:

Arbeits- und Sozial:

Entreposage sous abri:

Élevage avec accumulation

de littérature:

Traitement des fumiers:

Méthode de traitement partiel:

Séparation mécanique:

Séparation par sédimentation:

Séparation par filtration:

Marais artificiel:

Autres:

Méthode de traitement complet:

Déshydratation/Séchage:

Bio-filtration:

Aération ou bio-aération
(procédé aérobie):

Procédé anaérobie:

Autres:

Dénomination sociale:

Indiquer le nombre d'animaux possédés

1000

Dénomination sociale:

N° UNITÉ D'ÉVALUATION : [] - [] - []

Production annuelle estimée

Pintades

--	--	--	--	--

--	--	--	--

Émeus d'élevage

Émeus juvéniles

Autruches (femelles en production)

Autriches d'élevage

Autruques juvéniles

Autres

Utilisez-vous de la phytase

dans l'alimentation ?

☐ Oui ☐ Non

Propriété

☐ Oui ☐ Non

☐ En partie

Indiquer le nombre d'animaux possédés

Type d'entreposage des déjections

Plate-forme:

Réservoir (fosse ou lagune en sol):

Plate forme avec puits:

Tas au sol:

Armas au sol:

Entreposage sous abri:

Élevage avec accumulation

de litière:

☐ Oui ☐ Non

% Entrepasé de façon étanche:

☐ Oui ☐ Non

% traité:	
-----------	--

Traitement des fumiers:
Méthode de traitement partiel:

Séparation mécanique:

Séparation par sédimentation:

Séparation par filtration:

Marais artificiel:

Autres:

Méthode de traitement complet:

Déshydratation/Séchage:

Bio-filtration:

Aération ou bio-aération

(procédé aérobie):

Procédé anaérobie:

Autres:

FICHE DE RENOUELEMENT

Dénomination sociale:

NIM:

Avis de consentement

AVIS

Nous vous informons que, comme par les années précédentes, l'Union des producteurs agricoles (UPA) peut recevoir trois fois par année, à son siège social, les informations portant sur l'identification de votre exploitation agricole, ses coordonnées, son statut juridique, son code géographique, son type de production, ses principaux actionnaires ou associés, le cas échéant, et ses principales sources de revenus. Les informations transmises sont nécessaires à l'application de la Loi sur les producteurs agricoles et conformes à une entente autorisée par la Commission d'accès à l'information du Québec.

Pour faciliter la mise à jour des données de l'identification de votre entreprise, nous vous informons que nous aurons recours aux informations apparaissant au registre des entreprises de l'inspecteur Général des Institutions Financières (IGIF) pour les exploitations qui y sont enregistrées et qui ont un numéro matricule.

MESSAGE IMPORTANT

LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS SUR LA FICHE D'ENREGISTREMENT SONT INDISPENSABLES POUR L'ÉMISSION DE VOTRE CARTE DU MAPAQ QUI VOUS DONNE ACCÈS AUX SERVICES CONSEILS PROFESSIONNELS & TECHNIQUES, AINSI QU'À L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'AIDE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. UNE FAUSSE DÉCLARATION PEUT ENTRÂNER LA RÉVOCATION DE VOTRE ENREGISTREMENT. VOUS AVEZ AUSSI LA RESPONSABILITÉ DE MAINTENIR CES RENSEIGNEMENTS À JOUR CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT SUR L'ENREGISTREMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET SUR LE REMBOURSEMENT DES TAXES FONCIÈRES ET DES COMPENSATIONS. LE MINISTRE PEUT EXIGER TOUT RENSEIGNEMENT OU DOCUMENT QU'IL JUGE NÉCESSAIRE LORS D'UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE. IL EN EST DE MÊME LORSQU'IL CELA EST NÉCESSAIRE POUR DÉMONTRER QUE L'EXPLOITATION RENCONTRE LES CONDITIONS POUR DEMEURER ENREGISTRÉE.

FOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation vous informe, tel que prévu à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1) et plus particulièrement au chapitre III traitant de la protection des renseignements personnels, que les renseignements nominatifs recueillis sur la présente fiche seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes ou organismes autorisés selon les modalités prévues à la loi sur l'accès, articles 53, 59, 67, 67.2, 68 et 68.1 pour ne nommer que ceux-là de façon non restrictive.

Les renseignements personnels et confidentiels recueillis sur la présente fiche pourront éventuellement être utilisés à des fins de recherche, d'évaluation, de gestion et d'administration des programmes et pour la planification du développement de l'agriculture ou être visés par les techniques de sondage, le tout dans le respect des dispositions pertinentes de la loi sur l'accès.

Vous pouvez aussi vous prévaloir de vos droits d'accès et de rectification prévus à la loi, en vous adressant à la personne responsable de votre centre de service.

Dénomination sociale:

NIM:

Déclaration

9. La Signature et déclaration

J'atteste que les renseignements fournis aux présentes sont, à ma connaissance, exacts et complets. Je reconnais que toute fausse déclaration peut entraîner la révocation de l'enregistrement. Je sais que mon admissibilité aux programmes d'aide financière du ministère sera établie en fonction des informations recueillies dans la fiche d'enregistrement.

Signature

Date

Validé par:

Date

**CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION
DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OU CONFIDENTIELS**

Dénomination sociale:

NIM:

Votre consentement est sollicité par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) sur une base volontaire. Il vise à autoriser le ministère de l'Environnement (MENV) à communiquer au MAPAQ copie du bilan de phosphore qu'il a reçu et identifié au lieu d'élevage ou d'épandage que vous exploitez. Ce bilan est nécessaire à l'exercice des responsabilités du MAPAQ dans le contexte du plan d'accompagnement agroenvironnemental « ferme par ferme ». Un refus de votre part n'entraînera toutefois aucune conséquence pour vous ou pour votre exploitation agricole, ni à l'égard du MAPAQ ni à l'égard du MENV.

ENGAGEMENTS DU MAPAQ À PROPOS DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS

Sécurité garantie

Les renseignements reçus seront colligés, détenus et gérés de façon sécuritaire par le MAPAQ selon les critères rigoureux de confidentialité et de protection des renseignements personnels prescrits par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Accès entier et absolu aux données vous concernant

En tout temps, vous pourrez avoir accès aux renseignements que détient le MAPAQ relativement à votre exploitation agricole. Sur simple demande de votre part, le MAPAQ rectifiera les informations qui seraient inexacts ou incomplètes.

Intégration et utilisation

Les informations de votre bilan de phosphore seront ajoutées aux renseignements inscrits sur votre fiche de renouvellement d'enregistrement détenue par le MAPAQ et seront intégrées dans sa banque de données agroenvironnementales, laquelle a été constituée pour les besoins de son plan d'accompagnement « ferme par ferme ».

Annexe 2 – Productions constituant la principale source de revenu

Principale source de revenu	Productions
Bovins laitiers	• Bovins laitiers
Bovins de boucherie	• Bovins de boucherie • Veaux lourds
Porcs	• Porcs d'engraissement (finisseurs) • Porcs de maternité (naisseurs) • Porcs de pouponnière
Volailles	• Poulets et dindons • Autres volailles
Céréales et fourrages	• Céréales pour le grain • Céréales pour la semence
Acériculture	• Acériculture
Fruits et légumes	• Fruits et légumes
Pépinières et cultures abritées	• Pépinières et cultures abritées
Autres productions animales et végétales	• Autres productions animales • Aquiculture • Pâturage
Sources multiples	• Sources multiples • Données manquantes

Annexe 3 – Données globales sur les exploitations agricoles québécoises

Annexe 3.1 - Principale source de revenu des exploitations agricoles québécoises par région administrative, 2004

Principale source de revenu	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	N ^b re	%
Bovins laitiers	935	419	310	408	695	1	116	184	5	0	32	1 620	3	354	285	1 536	1 187	8 090	27,1
Bovins de boucherie	321	183	186	152	699	0	635	324	21	3	107	874	2	135	198	722	647	5 209	17,5
Porcs	39	9	43	72	107	0	3	10	0	0	2	698	0	138	21	593	267	2 002	6,7
Volailles	11	10	47	45	17	0	5	4	0	0	4	149	2	159	31	243	108	835	2,8
Céréales et fourrages	146	170	64	213	155	2	55	83	3	1	14	216	8	343	145	2 481	548	4 647	15,6
Acériculture	384	2	72	41	466	0	22	5	0	0	12	1 302	0	55	82	197	352	2 992	10,0
Fruits et légumes	56	169	202	52	75	8	39	19	28	3	31	114	57	214	272	888	116	2 343	7,9
Pépinières et cultures abritées	48	40	44	32	117	7	30	13	9	1	15	86	76	70	123	237	67	1 015	3,4
Autres productions animales et végétales	248	107	83	72	243	0	100	100	15	0	47	277	10	146	132	350	213	2 143	7,2
Sources multiples	41	15	33	23	22	0	21	4	0	0	11	81	2	27	43	163	63	549	1,8
Total	2 229	1 124	1 084	1 110	2 596	18	1 026	746	81	8	275	5 417	160	1 641	1 332	7 410	3 568	29 825	100,0
%	7,5	3,8	3,6	3,7	8,7	0,1	3,4	2,5	0,3	0,0	0,9	18,2	0,5	5,5	4,5	24,8	12,0	100,0	

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 2004*, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Annexe 3.2 - Revenus agricoles totaux¹ des exploitations agricoles québécoises, 2003

Revenus agricoles totaux	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	N ^{bre}	%
Moins de 50 000 \$	742	420	440	352	1 223	6	674	361	58	5	161	2 279	76	527	577	2 468	1 138	11 507	38,6
50 000 \$ à 99 999 \$	383	140	148	141	367	2	153	113	11	3	51	653	22	204	191	988	461	4 031	13,5
100 000 \$ à 249 999 \$	741	295	254	331	512	4	131	175	10	0	49	1 218	27	403	314	1 780	865	7 109	23,8
250 000 \$ à 499 999 \$	309	172	139	179	329	3	51	71	2	0	13	795	18	277	155	1 282	674	4 469	15,0
500 000 \$ et plus	54	97	103	107	165	3	17	26	0	0	1	472	17	230	95	892	430	2 709	9,1
TOTAL	2 229	1 124	1 084	1 110	2 596	18	1 026	746	81	8	275	5 417	160	1 641	1 332	7 410	3 568	29 825	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 2004*, Direction des politiques sur la gestion des risques wet Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

¹ Comprennent les revenus agricoles totaux de l'année civile antérieure.

Annexe 3.3 - Répartition de la principale source de revenu des exploitations agricoles québécoises selon les revenus agricoles totaux, 2004

Principale source de revenu	Moins de 50 000 \$	50 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus	Total	%
Bovins laitiers	319	718	3 854	2 561	638	8 090	27,1
Bovins de boucherie	3 300	895	529	215	270	5 209	17,5
Porcs	182	169	452	530	669	2 002	6,7
Volailles	131	53	118	158	375	835	2,8
Céréales et fourrages	2 224	832	944	435	212	4 647	15,6
Acériculture	2 254	465	222	45	6	2 992	10,0
Fruits et légumes	1 041	342	434	248	279	2 344	7,9
Pépinières et cultures abritées	355	157	236	127	140	1 015	3,4
Autres productions animales et végétales	1 374	355	257	99	58	2 143	7,2
Sources multiples	327	45	63	51	62	548	1,8
Total	11 507	4 031	7 109	4 469	2 709	29 825	100,0
%	38,6	13,5	23,8	15,0	9,1	100,0	

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 2004*, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Annexe 3.4 - Statut juridique des exploitations agricoles québécoises par région administrative, 2004

Forme juridique	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	N ^b re	%
Associations																		32	0,1
• Associations et autres regroupements	5	1	3	0	3	0	0	0	0	0	0	2	0	1	4	3	4	26	0,1
• Associations personnifiées	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	1	0	6	0,0
Compagnies																		8 102	27,2
• Compagnies	726	319	312	360	529	8	66	124	20	1	58	1 628	45	606	225	1 990	1 065	8 082	27,1
• Autres personnes morales	1	0	0	0	2	0	3	0	1	0	0	2	0	8	0	3	0	20	0,1
Coopératives	5	16	0	1	4	0	0	2	0	1	3	9	0	0	0	4	2	47	0,2
Personnes physique exploitant une entreprise individuelle	936	524	493	497	1 185	9	747	389	46	4	157	2 501	79	672	691	3 428	1 489	13 847	46,4
Sociétés																		7 794	26,1
• Société en commandite	2	0	1	0	3	0	3	0	0	0	1	4	0	1	0	19	4	38	0,1
• Société en nom collectif	402	152	185	218	662	0	133	191	6	2	23	985	20	254	242	1 302	752	5 529	18,5
• Société en participation	152	112	89	34	208	1	74	40	8	0	33	285	16	98	166	659	252	2 227	7,5
Statut non requis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	3	0,0
TOTAL	2 229	1 124	1 084	1 110	2 596	18	1 026	746	81	8	275	5 417	160	1 641	1 332	7 410	3 568	29 825	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 2004*, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Annexe 3.5 - Âge du principal exploitant des exploitations agricoles québécoises par région administrative, 2004

Âge	Régions administratives																	Ensemble du Québec	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	N ^{bre}	%
Moins de 45 ans	793	348	305	324	818	0	265	263	25	3	85	1 818	51	516	391	2 227	1 291	9 523	31,9
45 ans à 54 ans	759	357	361	400	827	9	282	294	19	2	87	1 742	45	513	421	2 241	1 136	9 495	31,8
55 ans à 59 ans	306	162	144	143	343	1	149	86	7	1	43	676	20	194	188	961	464	3 888	13,0
60 ans et plus	343	240	251	232	559	7	324	98	23	2	55	1 087	43	395	321	1 832	635	6 447	21,6
non-indiqué	28	17	23	11	49	1	6	5	7	0	5	94	1	23	11	149	42	472	1,6
TOTAL Québec	2 229	1 124	1 084	1 110	2 596	18	1 026	746	81	8	275	5 417	160	1 641	1 332	7 410	3 568	29 825	100,0

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 2004*, Direction des politiques sur la gestion des risques et Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Annexe 4 – Carte des régions administratives

